BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

lasemaineafricaine.info

N° 4290 du Vendredi 11 Juillet 2025 - 73e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

OPPOSITION

Ils ne veulent pas d'une présidentielle en mars 2026

Dans une lettre ouverte adressée au Président de la République, Denis Sassou Nguesso, un collectif de partis politiques, d'associations de la société civile et des personnalités indépendantes s'opposent à l'idée d'organiser la présidentielle de 2026, les conditions d'une élection crédible n'étant pas réunies, selon eux. (P.3)

RESEAU MONDIAL DE L'AFFACTURAGE

Le Congolais Avant Gotène sacré Ambassadeur de l'année 2025

Un modèle pour toute une génération

(P.16)

FETE NATIONALE DU RWANDA

Une journée qui consacre l'unité

Parfait Busabizwa, ambassadeur du Rwanda, et Jean-Claude Gakosso, ministre des Affaires étrangères. (P.3)

EDITORIAL

Trop ou pas ?

ARCHIDIOCESE D'OWANDO

Clôture de l'année pastorale et cinquantenaire de la paroisse d'Etoumbi

Les ordonnés avec les deux archevêques et le député d'Etoumbi

(P.9)

Office Notarial: Maître Serge NIATI-TSATY, Notaire,
Diplômé d'Etudes SUPERIEURES Spécialisées
de Droit Notarial de l'Université de Paris X,
B.P.: 5861; Tél.: (242) 05-553-79-24,
Etude sise, en face de l'aéroport Agostino Neto, à côté de Délice MAE

AVIS D'EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL ET DU TRANSFERT DE SIEGE DE LA SOCIETE RUI CHENG (INTERNATIONAL) PETROCHEMICAL SERVICES LIMITED CONGO

Aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire en date du 05 Décembre 2024, dressé par acte en la forme authentique par l'Etude suscitée, en date à Pointe Noire du 05 Décembre 2024, enregistrée en la même ville en date du l3 Décembre 2024.

L'assemblée générale de la société **RUI CHENG (INTERNATIONAL) PETROCHEMICAL SERVICES LIMITED CONGO** décide de:
1. De l'extension de son objet social en y adjoignant:
• Analyses chimiques et pétrochimiques: réalisation d'analyses chimiques sur des échantillons de pétrole, de gaz et de produits dérivés ;
• Contrôle de qualité: Vérification de la qualité des produits pétrochimiques et des matières premières ;
• Recherche et développement: Conduite de projets de recherche pour le développement de nouveaux produits et procédés pétrochimiques ;
• Consulting et expertise technique: Services de conseil et d'expertise technique dans les domaines de la pétrochimie ;
• Formation et éducation: organisation de formations et de séminaires sur les techniques d'analyse et les normes de l'industrie pétrochimique ;
• Audit et certification: Réalisation d'audits et de certifications des processus et des produits chimiques ;
• Services de laboratoire mobile: Mise à disposition de laboratoires mobiles pour des analyses sur sites ;
• Gestion de déchets: Traitement et gestion des déchets issus des activités pétrochimiques ;
• Vente, commercialisation, transport, stockage et distribution de produits chimiques et réactifs utilisés dans les analyses pétrochimiques ;
• Maintenance et étalonnage des équipements de laboratoire.
2. Transférer son siège social de **167 Avenue Emmanuel DADET, Centre-ville, Pointe-Noire** au **05 Avenue Stéphane TCHITCHELLE, Centre-Ville (Tour SCI), Pointe-Noire.**
Deux expéditions du procès-verbal de ladite assemblée générale ont été déposées au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire.
Un nouveau RCCM a été obtenu sous le numéro **CG-PNR-01-2016-B14-00064.**

Pour avis,
Le Notaire,
Maître Serge NIATI-TSATY.

ANNONCE LEGALE

Maître Hugues–Ido POATY, Notaire à Pointe-Noire soussigné, en son Etude sise face Cour d'Appel de Pointe-Noire, Boîte Postale 2047,
Email : hipoaty@gmail.com - Téléphone: (242) 06 631 14 17.

Aux termes du Procès-Verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire pris par devant **Maître Hugues Ido POATY,** Notaire à Pointe-Noire, en date du cinq mars deux mille vingt-cinq, enregistré sous **Folio 091/3 n°745,**
La société **"HSD HUMAN RESSOURCES SOLUTIONS CONGO LTD"**, Société A Responsabilité Limitée, représentée par Monsieur Hubert NANA, son gérant, au capital de FRANCS CFA 1.000.000, ayant son siège social à Brazzaville, **Felix EBOUE, Centre-ville-Ex Petit Logis, Boîte Postale: 1273,** inscrite au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro **R.C.C.M CG-BZV-08 B 1309,**
Recelant les résolutions suivantes ci-après:

1- La cession à la Société HSD HUMAN RESOURCE SOLUTIONS (France), représentée par Monsieur MICHEL Didier, de la totalité des quatre-vingt (90) parts sociales détenues par Société HSD HUMAN RESOURCE SOLUTIONS LIMITED. Faisant de la Société HSD HUMAN RESOURCE SOLUTIONS (France), associée majoritaire.

2- Le changement de dénomination sociale, la société sera désormais dénommée « HSD HUMAN RESOURCE SOLUTIONS CONGO LTD» ;

3- Le Transfert du siège social à Pointe-Noire, **120 Rue BOUYALA, en face de Base Vie ENI CONGO,** Centre-Ville, République du Congo ;

4- Le Renouvellement du mandat de **Monsieur Hubert NANA,** en qualité de gérant pour une durée de quatre (04) ans renouvelables.

Les Statuts ont été modifiés en conséquence.
Puis mention modificative a été prise au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro **CG-PNR-01-2008-B12-00305.**

Pour avis,
Le Notaire.

MAÎTRE GISCARD BAVOUEZA-GUINOT
Notaire
Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de l'ex FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
Centre-ville, Brazzaville.
Tél : (00242)04.418.20.81/06.540.59.45, B.P : 15.244
E-mail : etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com
République du Congo

« LEXA INTERNATIONAL CONSULTING CONGO »
Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital d'UN MILLION de FRANCS CFA
Siège Social : 72, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, à côté de l'agence les Dépêches de Brazzaville, centre-ville, Brazzaville,
RCCM : CG-BZV-01-2014-B13-00060
REPUBLIQUE DU CONGO.

AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL, CHANGEMENT DU SIEGE SOCIAL, AMENDEMENT DES STATUTS ET POUVOIRS.

Aux termes d'un procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle dénommée **« LEXA INTERNATIONAL CONSULTING CONGO »,** en date à Brazzaville du 21 octobre 2024, reçu au rang des minutes de **Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT,** Notaire en la résidence de Brazzaville, le 16 avril 2025, enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville le 12 février 2025, **sous Folio 027/7, n°0550,** trois résolutions ont été adoptées, à savoir :
1- L'augmentation du capital social d'**UN MILLION (1.000.000)** de francs CFA à **QUARANTE MILLIONS (40.000.000)** de Francs CFA par incorporation du compte courant d'associé ;
2- Le changement du siège social initialement fixé à Brazzaville, 72, **Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, à côte de l'agence les Dépêches de Brazzaville, centre-ville,** transféré dans la même ville au local **242, immeuble Baobab A, Résidence les Flamboyants**, centre-ville, République du Congo ;
3- L'amendement des statuts et les pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.
Dépôt légal a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, **le 30 juin 2025, sous le numéro CG-BZV-01-2025-D-00771 ;**
Mention Modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le 30 juin 2025, sous le numéro **CG-BZV-01-2025-M-13358.**

Fait à Brazzaville, le 02 juillet 2025

Pour insertion,
Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire

ETUDE DE MAITRE Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI
NOTAIRE
91, Avenue de l'indépendance, Arrondissement 3 Poto-poto, Centre-ville
B.P : 13646 / Tel(s) : (+242) 05.585.61.87/06.412.71.92 E-mail : officenotsmb@gmail.com
BRAZZAVILLE REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE BIO-ANALYSES
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE S.A.R.L
CAPITAL SOCIAL : UN MILLION (1.000.000) de francs CFA.
SIEGE SOCIAL: Brazzaville, Bacongo,146, Rue Condorcet.

Suivant Acte authentique en date à Brazzaville du six juin 2025 deux mille vingt-cinq, reçu par **Maître Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI,** Notaire, titulaire d'un office notarial à la résidence de Brazzaville, 91, Avenue de l'Indépendance, Poto-poto Centre-ville, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société à Responsabilité limité pluripersonnelle régie par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique et les statuts ;

Objet social: La société a pour objet en République du Congo et à l'étranger :

• L'Exploitation d'un Laboratoire d'Analyse Médicale

Dénomination sociale: La société prend la dénomination suivante : **«BIO-ANALYSES»**

Siège social: Le siège social est situé à Brazzaville, Bacongo, **146, rue Condorcet.**

Durée: La durée de la société est fixée à 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Capital social : Le capital social est fixé à Un million (1.000.000) de francs CFA, divisé en 100 parts sociales de Dix mille (10.000) francs CFA chacune, souscrites entièrement et libérées intégralement.

Gérance de la Société: Conformément aux dispositions statutaires Monsieur **Prévu Justicier Laïc KAZI,** domicilié à Brazzaville,78 bis, rue Jules Grévy ; Arrondissement 2, Bacongo, est désigné en qualité de gérant de ladite société.

Immatriculation: La société dénommée **BIO-ANALYSES** est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro **CG-BZV-01-2025-B12-00160.**

Pour avis
Maître Aubierge Prisca
MOUANDZA BOUFOUENI
NOTAIRE

LETTRE OUVERTE AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Les conditions d'une élection crédible ne sont pas réunies !

Cette lettre est l'initiative de plusieurs partis politiques, d'associations de la société civile et des personnalités indépendantes. Ils expriment leur profonde indignation face à la montée de la criminalité et de l'intolérance politiques dans le pays, ainsi qu'à l'indifférence du pouvoir face à la désespérance sociale des populations. Ils s'opposent à l'idée d'organiser une élection présidentielle en mars 2026, alors que les conditions nécessaires pour une élection libre, transparente et apaisée ne sont pas réunies».

Les conférenciers

Les leaders politiques ayant signé cette lettre font partie de l'ARD, dirigée par Mathias Dzon, principal animateur de la conférence de presse, organisée au siège de son parti, l'UPRN, à Ouenzé. Ils rappellent que la République se définit par la garantie des libertés individuelles et collectives, ainsi que par la protection des citoyens contre l'arbitraire et la criminalité politique.

La démocratie repose sur la véritable protection des libertés fondamentales et des droits humains. Ces opposants et ses personnalités indépendantes dénoncent le climat d'insécurité instauré par le pouvoir avant chaque élection présidentielle, un moyen d'intimider les opposants et la population dans le but de se maintenir au pouvoir par la force.

Ils estiment que le lavement des mains, le 10 juin 1991, n'a pas produit d'effets concrets. *«Le cycle des violences politiques continue inexorablement. L'insécurité règne, avec des groupes criminels semant la terreur dans les villes».*

Ils accusent l'Assemblée nationale, le Sénat, le Gouvernement et le Chef de l'opposition de «complicité», dénonçant une attitude de démission nationale. Ils condamnent également l'agression subie par Lassy Mbouity et exigent son évacuation sanitaire, ainsi qu'une enquête transparente et impartiale sur cette affaire. *«Les auteurs de cette barbarie doivent être identifiés et traduits devant la justice», demandant révocation des commanditaires de ce crime et des responsables de la criminalité politique actuelle».*

Ils appellent à la dissolution des groupes criminels, des polices politiques, des milices privées et de toutes les forces parallèles.

La crise financière et sociale du pays a également été soulignée. *«Le Congo souffre d'une dette publique abyssale, estimée à près de 8 500 milliards de francs CFA. Il est dans une situation illiquide, incapable d'assurer le paiement régulier des dépenses obligatoires et connait des défauts de paiement récurrents».*

Sur le plan social, «la situation du pays est marquée par une chute du pouvoir d'achat, la paupérisation accrue, des pénuries d'eau, d'électricité, de carburant, ainsi qu'une flambée des prix des denrées alimentaires. La morbidité et de la mortalité augmentent, le chômage est endémique, et des retraités vivent dans la misère».

Le collectif réitéré son appel à un véritable dialogue politique national, englobant toutes les forces vives du pays, afin de sortir pacifiquement de cette crise multidimensionnelle qui plonge les populations dans la misère et le désespoir. Ils réclament également la libération de tous les prisonniers politiques.

Pour eux, ce dialogue national inclusif ne doit pas être un lieu de règlements de comptes, mais un espace de réflexion et d'échanges sur les défis majeurs du Congo, visant à élaborer des propositions concrètes pour redresser le pays, aujourd'hui en difficulté.

KAUD

QUESTIONS ORALES AU GOUVERNEMENT

«Rétablir le Trésor public dans sa fonction exclusive de recouvrement et de gestion des ressources»

Le 4 juillet 2025, l'Assemblée nationale a tenu une séance de questions orales au Gouvernement, présidée par Isidore Mvouba, président de la chambre basse du Parlement.

par Isidore Mvouba,

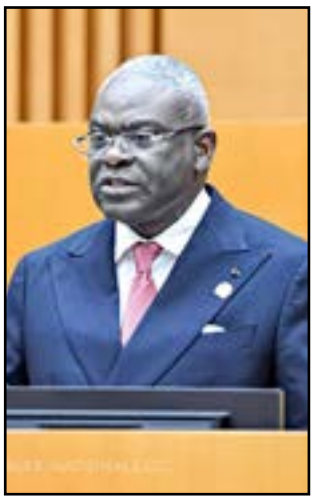

Anatole Collinet Makosso

Le Premier ministre a répondu aux préoccupations soulevées par Pascal Tsaty-Mabiala, Blaise Ombéto et Jérémie Lissouba concernant le fonctionnement de la convention de mandat de gestion du guichet unique de paiement qui lie la Banque postale du Congo au Trésor public, le Fonds routier sur les impacts causés par l'exploitation non durable des ressources minières, qui entraînent la destruction des écosystèmes dans certaines départements du pays.

Il a rappelé que le guichet unique de paiement a été institué par la loi de finances 2025, dans un contexte économique difficile marqué par une chute des recettes budgétaires en lien avec la crise de la COVID-19.

Il a affirmé que le guichet unique de paiement respecte les lois et règlements en vigueur et que son maintien provisoire ne contredit pas les directives du Président de la République.

Anatole Collinet Makosso a souligné que de nombreux ministères et autres organismes publics possédaient plusieurs comptes dans le système bancaire local et recevaient divers paiements échappant ainsi au contrôle du Trésor public. Il a précisé que le GUT, en revanche, est sécurisé sous la supervision du directeur général du Trésor, qui en est le signataire, sans intervention du ministre des finances.

Il a insisté sur la nécessité de centraliser toutes les recettes au Trésor public pour mieux gérer les flux de trésorerie. *«Il est donc essentiel de recenser les recettes perçues par certains ministères et autres administrations publiques détenues à l'extérieur soit du GUT à la banque postale, soit du compte unique du Trésor public».*

Le Premier ministre a précisé que le recours au GUT logé à la Banque postale est justifié par l'absence d'un système d'information au Trésor public permettant une exécution dématérialisée et sécurisé des paiements des recettes publiques. *«La Banque postale du Congo agit comme partenaire technique de gestion des transactions entre le Trésor et les contribuables, en centralisant les paiements dans le compte du Trésor et en transférant les recettes collectées vers le compte courant logé à la Banque centrale».*

Ainsi, *«il n'y a aucune incompatibilité réglementaire de cohabitation entre le compte unique du Trésor et le guichet unique de paiement à la Banque postale du Congo »;* il soutient le Trésor public dans sa mission de collecte des recettes publiques en attendant la modernisation de son système d'information.

Il a insisté sur la nécessité de rétablir le Trésor public dans son rôle exclusif de recouvrement et de gestion des ressources. *«Le ministère des finances travaille sur le sujet. Le guichet unique du Trésor, en tant que solution transitoire, n'est pas incompatible avec le compte unique du Trésor, et le GUT fonctionne sous l'autorité du directeur général du Trésor, soutenant les efforts de centralisation des recettes.»*

Concernant la situation économique du pays et les mesures immédiates que le Gouvernement prévoit d'appliquer pour faire face aux défis économiques et structurels, le Premier ministre a déclaré que les statistiques et le diagnostic réalisés par le FMI et les autres partenaires techniques et financiers internationaux dans leur récente visite ne reflète pas la réalité. Il a reconnu que le pays n'est pas encore sorti de la crise actuelle, et précisé que le Gouvernement s'engage dans des réformes courageuses pour réduire le déficit budgétaire.

En termes de performances économiques, il a noté que *«la météo ne s'assombrit pas»,* bien que le passé en matière de gestion de la dette affecte les performances actuelles. *«La dette contractée sur le marché de titres pèse lourdement sur les finances publiques, et les effets de ralentissement se font sentir au quotidien»*, a-t-il dit.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

Trop ou pas ?

On pourra dire ce que l'on veut d'un chiffre. Depuis la semaine dernière, nous savons que nous comptons 42 partis politiques officiels au Congo. Sont-ils trop nombreux, trop peu? Comblent-ils à suffisance l'espace démocratique de la Nation? Pour un pays de 5 millions d'habitants, le ratio est-il adéquat? Il y aurait des raisons de s'arcbouter et de soutenir que l'espace démocratique ne se comble qu'à l'usage qu'en font les citoyens. Aux Etats-Unis où la tradition s'est solidifiée autour de partis des Républicains et des Démocratiques, la réalité a du mal à faire place à un autre parti que tente de faire émerger le milliardaire Elon Musk, le Parti de l'Amérique.

Pour le cas du Congo, nous avons toujours fonctionné avec des partis à ras-le-bord. Depuis 1992 et l'avènement de la démocratie pluraliste, nous avons fonctionné de telle manière que tant qu'il y avait des partis à former, nous les formions et les intégrions. Le citoyen était convaincu qu'il y a de l'espace pour tous. Et que seuls des motifs mesquins peuvent ne pas faire admettre une formation politique à la veille d'une compétition. Mais pour l'année prochaine, il semble bien que nous ayons à compter au moins quatre formations sans reconnaissance officielle.

Le RDD de M. Yhombi ; le PSDC de M. Miérassa ne seront pas autorisés à compétir. Le Parti de Dave Mafoula non plus, ou celui d'Anguios Engambé : tous deux n'ont pas obtenu leur sésame. Les raisons sont assez obscures, mais elles pourraient ramener aux pinailleries administratives de toujours. Comme de juste, les quatre candidats mis à l'écart sont aussi parmi ceux qui se montraient les plus virulents contre le régime en place. De là à penser qu'on s'est *«débrouillé»* pour écarter des concurrents gênants, il n'y a qu'un pas que d'aucuns ont franchi sans état d'âme.

Que sera demain? Quel paysage politique se dressera dans le pays et pour quelle démocratie? Et si nous nous limitions à un nombre restreint de partis? Quelle volonté réelle se cache derrière le côté brusquement sourcilleux de l'administration? Demain est un autre jour. Les partis politiques de chez nous continueront à fonctionner avec leurs défauts de toujours. Il y aura ceux qui les trouveront bien ainsi ; il y a ceux qui hurleront à la manigance. C'est ainsi depuis la nuit des temps.

Albert S. MIANZOUKOUTA

FETE NATIONALE DU RWANDA

Une journée mémorable, symbole de victoire et d'unité

L'ambassade du Rwanda au Congo a commémoré la 31ème édition de sa fête nationale, qui a réuni les filles et fils de ce pays, lors d'une réception organisée à Brazzaville, et qui a eu pour cadre l'hôtel Hilton aux Tours jumelles de Mpila. Sous l'égide de Parfait Busabizwa, ambassadeur du Rwanda, qui a succédé à Théoneste Mutsindashyaka, la communauté rwandaise vivant au Congo, a revisité les séquences qui ont jalonné la vie de son pays, jusqu'à sa libération. Cette Journée mémorable symbolise la victoire et l'unité de tout un peuple.

Une séquence de danse chorégraphique pour agrémenter la soirée

Après l'exécution des hymnes du Congo et du Rwanda, en présence du ministre des Affaires étrangères, de la francophonie et des Congolais de l'étranger Jean-Claude Gakosso qui a représenté le gouvernement congolais, la soirée a d'abord été marquée par la projection d'un documentaire retraçant l'histoire du peuple rwandais, sa culture, ses luttes, son identité. Ce peuple qui grâce à la vision de son dirigeant actuel Paul Kagame, est parvenu pleinement à la prise en

(suite en page 5)

OFFICE NOTARIAL
MAITRE VANESSA U.V NOUNGUINI BOLLEM EKONDZA
B.P: 1810; Tél.: (242) 06.927.42.08/05.561.17.97
Email: officenotarial@bnounguini.com
1er étage, Immeuble Pharmacie MAVRE, Avenue Charles de Gaulle, Centre-ville
Pointe-Noire - République du Congo

INSERTION LEGALE

Suivant acte authentique, reçu le treize mai deux mille vingt-cinq, enregistré **Folio 092/03 N°292,** le Notaire soussigné a procédé à la création d'une société présentant les caractéristiques suivantes:
Forme: Société Civile Immobilière ;
Dénomination: **«BETHEL HOUSE» ;**
Objet: La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:
- L'acquisition, la gestion, l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens et droits immobiliers.
Siège social: Sis au Quartier Tchimbamba, **Arrêt Colonel, Zone Brigade n°03, Parcelle n°10, Arrondissement n°01 E.P. LUMUMBA, Pointe-Noire, République du Congo.**
Capital: Un Million de francs CFA (1.000.000 F. CFA);
Gérante: Madame DIBANTSA DE KOUAPITY Née SAMBA SAZI Moy Angela ;
RCCM: La société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le Numéro **CG-PNR-01-2025-B42-00013.**

Fait à Pointe-Noire, le 20 Juin 2025.

Pour insertion.

Maître Vanessa U.V NOUNGUINI BOLLEM EKONDZA.

REMERCIEMENTS

• Samedi 17 mai 2025 : Inhumation de la veuve MOUBEMBE née NIANGUI Véronique et mère de Maître Justin Joseph MOUBEMBE, décédée le vendredi 2 mai 2025 à Pointe-Noire.
• Mardi 1er juillet 2025 : 45e jour, à compter de la date de l'inhumation de l'illustre disparue.
A l'occasion de la commémoration de la période dite du *«45e JOUR de sa mère»*, Maître Justin Joseph MOUBEMBE remercie l'ensemble de ses ami.e.s et proches qui ont bien voulu l'accompagner durant cette phase de réadaptation.

Que Dieu se souvienne de vous.

Me Justin Joseph MOUBEMBE

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison Immeuble MORIJA, 1 er étage, Centre-ville
B.P. 1431 Tél : 05 539 37 46 /05 736 64 64 République du Congo

INSERTION LEGALE

SOCIETE « ENERGY & FIRE SYSTEMS INDUSTRY »
EN SIGLE « E&FSI » SARL
Société à Responsabilité Limitée
Capital social de Francs CFA : Un Million (1 000 000)
Siège social : quartier Ngoyo, 81, avenue Barthéiemy BOGANDA
Rez-de-chaussée de l'immeuble (R+5) - POINTE-NOIRE
REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM : CG-PNR.01-2025-B12-00099

il résulte d'un acte authentique reçu par la Notaire soussignée, **le 20 mars 2025**, enregistré à Pointe-Noire, le 16 mai 2025, **folio 092/5, n° 3777,** la création d'une Société ayant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société à Responsabilité Limitée (SARL)
OBJET : La société a pour objet tant en République du Congo qu'à l'étranger :
- Sécurité et lutte incendie;
- Maintenance industrielle;
- Installation électrique;
Et d'une manière générale, la société peut en outre, seule ou en collaboration avec d'autres sociétés, accomplir toutes opérations commerciales, industrielles, financières, civiles, immobilières ou mobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tout objet similaire de nature à favoriser son extension et ou son développement.
DENOMINATION: La société prend la dénomination de **«ENERGY & FIRE SYSTEMS INDUSTRY »,** en sigle **«E&FSI» SARL**
SIEGE SOCIAL : Le siège social est établi à Pointe-Noire, quartier Ngoyo, 81, avenue Barthélemy BOGANDA, rez-de-chaussée de l'immeuble (R+5) République du Congo
DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.C.M
GERANCE :
- Monsieur Michel Le Roi MOULADI est nommé en qualité de gérant de la société pour une durée indéterminée
RCCM : **CG-PNR-01-2025-B12-00099**
DEPOT LEGAL : Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 12 juin 2025 sous le n° **CG-PNR-01-2025-B-00379**
Fait à Pointe-Noire, le 04 juillet 2025

Pour avis
Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE

CATHOLIC RELIEF SERVICES- MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU PLAN ET DE L'INTEGRATION REGIONALE

Lancement de la 3ème Enquête Démographique et de Santé (EDS) : Le Gouvernement congolais, CRS et d'autres partenaires s'unissent pour des données fiables au service du développement

Brazzaville, 3 juillet 2025 – Le Gouvernement de la République du Congo aux côtes de Catholic Relief Services (CRS) et de la Banque mondiale a procédé au lancement officiel de la troisième Enquête Démographique et de Santé (EDS III), marquant une nouvelle étape dans l'amélioration de la planification des politiques sanitaires et sociales du pays. Cette nouvelle édition s'inscrit dans la continuité des enquêtes de 2005 et 2011-2012, et répond à un besoin stratégique de mise à jour des données pour guider les décisions en matière de santé publique et de développement.
Placée sous le patronage du Ministre de l'Économie, du Plan et de l'Intégration régionale, la cérémonie s'est tenue en présence du Ministre de la Santé et de la Population, des Représentants Résidents de CRS et de la Banque mondiale, de représentants des agences onusiennes, de cadres de l'Institut National de la Statistique (INS), ainsi que de nombreux partenaires techniques et financiers. Une mobilisation témoignant de l'importance accordée à la disponibilité de données fiables et actualisées pour mesurer les progrès, évaluer les interventions existantes et orienter les choix futurs.
Lors de la cérémonie, le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique (INS) a présenté à l'assistance un point détaillé sur l'état d'avancement de l'enquête. Il a mis en lumière les progrès déjà réalisés, notamment la finalisation des outils de collecte de données, les phases de pré-test, ainsi que le processus de cartographie des ménages. L'accent a également été mis sur les prochaines étapes clés, telles que la formation des agents enquêteurs, le déploiement sur le terrain et la supervision des opérations. Cette intervention a permis de souligner le professionnalisme et la rigueur méthodologique déployés pour garantir la qualité des données qui seront collectées dans le cadre de cette enquête nationale.

Vue de l'audience, au premier plan les officiels

Le Ministre de l'Économie, du Plan et de l'Intégration Régionale, Monsieur Ludovic NGATSE, lors de son allocution.

Le Représentant Résident de CRS, Dr Alemayehu Gebremariam lors de mot de circonstance.

Parmi les partenaires techniques et financiers clés, CRS joue un rôle de premier plan dans la mise en œuvre de cette enquête nationale. À travers un appui financier, logistique et technique issu de la subvention du Fonds mondial (GC7), CRS couvre près de 48 % du budget total de l'opération, soit près de 1 milliard de FCFA. Cette contribution s'inscrit dans une dynamique de renforcement du système de santé congolais, en misant sur des données de qualité comme socle de planification et de redevabilité.
L'EDS III constitue une opportunité majeure pour affiner les stratégies sanitaires et sociales du pays, renforcer les capacités nationales et améliorer la coordination des interventions dans le secteur. Cette collaboration entre le Gouvernement et ses partenaires, notamment CRS, illustre l'engagement commun en faveur d'un développement durable, inclusif et guidé par l'évidence.

L'équipe de rédaction de CRS

DEGUERPISSEMENT DE L'ESPACE PUBLIC

Juste Désiré Mondelé passe à l'action

Le ministre de l'assainissement urbain, du développement local et de l'entretien routier, Juste Désiré Mondelé, a tenu une réunion le 5 juillet 2025 avec les maires, les responsables des comités de marchés, ainsi que des représentants de la police et de la gendarmerie. L'objectif était d'annoncer le lancement d'une opération spéciale d'assainissement et de déguerpissement. Tous les occupants illégaux des emprises, trottoirs, rues, avenues et artères doivent libérer ces espaces publics.

L'initiative avait été lancée le 29 octobre 2023 lors du sommet sur les écosystèmes, la biodiversité et les forêts tropicales à Brazzaville, sous le slogan: *«Ensemble, gardons nos villes propres»*.

Face au retour de certains occupants illégaux, le ministre avait lancé un trimestre de l'assainissement, incluant une opération de déguerpissement et d'enlèvement des épaves de véhicules dans les rues de Brazzaville, tout en sensibilisant la population à l'importance de maintenir une culture de la propriété durable.

Il a constaté que *«les commerçants réoccupent à nouveau les artères et espaces publics; les dépôts sauvages d'immondices se multiplient; des épaves de véhicules continuent de joncher les rues; et l'installation anarchique de commerces et de construction illégales persiste»*.

Animé par une forte volonté de moderniser les villes et de restaurer l'autorité de l'État sur l'espace public, le ministre a lancé le 5 juillet une opération spéciale de salubrité. L'objectif est de renforcer l'image du pays, d'améliorer la salubrité urbaine et de promouvoir une culture du civisme.

Ainsi, les trottoirs, ronds-points, places publiques et marchés ont été libérés de leurs occupants. Les carcasses de véhicules abandonnées, et les ordures évacués. Aucune excuse n'a été acceptée; toutes les mesures ont été prises pour libérer l'espace public.

Au marché Bernard Kolélas (ex-Total) à Bacongo, le ministre s'est assuré que la circulaire d'assainissement soit respectée le premier samedi de chaque mois, en compagnie de son collègue de la santé, Jean-Rosaire Ibara. *«Nous avons demandé une meilleure organisation. Tous les commerçants doivent intégrer le marché. L'espace doit être structuré et les tables attribuées…Quand on cherche un produit, il faut aller vers les vendeurs»*, a déclaré Juste Désiré Mondelé, annonçant la création d'un groupe organiser le marché.

Le ministre et le maire de Brazzaville

L'espace public libéré des épaves de véhicules

Il s'est également rendu à Poto-Poto et à Ouenzé, où il a insisté sur l'importance de l'entretien et ordonné la fermeture d'un super marché dont le gérant négligeait sa devanture, malgré les multiples avertissements. *«Nous sommes déjà intervenus à deux reprises. Aujourd'hui, nous avons constaté qu'il n'a rien fait pour améliorer l'état de sa boutique»*, a-t-il précisé.

Le ministre a demandé aux propriétaires de véhicules abandonnés de les enlever et de les garer sur leurs propriétés. *«Le temps des avertissements est révolu. L'Etat va sévir. Nous allons pérenniser cet élan et le suivre jusqu'au bout. Qui tentera de jouer avec nous sera pris»*, a conclu Juste Désiré Mondelé.

Cyr Armel YABBAT-NGO

FORMATION

Les jeunes vulnérables incités à l'auto-emploi

Les formations en auto-emploi et à l'apprentissage, mises en place dans le cadre du projet de protection sociale et d'inclusion productive des jeunes (PSIPJ), se déroulent normalement au centre d'éducation et de formation d'apprentissage (CEFA).

Les apprenants en menuiserie

Actuellement, 175 jeunes suivent une formation de neuf mois dans sept domaines: maçonnerie, menuiserie, plomberie, froid, soudure, électricité bâtiment et peinture. Initiées en mai dernier par la ministre des Affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire, Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma, ces formations s'inscrivent dans la mise en œuvre de la sous-composante 6.1 du projet. L'objectif est d'assurer à ces jeunes, à la fin de leur formation, une subvention de production pour qu'ils puissent devenir leurs propres patrons.

Des apprenants ont exprimé leur satisfaction: *«Tout se passe bien, et cette formation nous aidera, nous les jeunes, qui avons eu la chance d'apprendre un métier»*, a déclaré l'un d'eux. *«J'aime le bois. Lorsque l'on transforme un arbre en meubles, c'est magnifique. C'est ce qui m'a motivé à me concentrer sur la menuiserie», a ajouté une autre participante. Des ambitions émergent également: «Nous envisageons de créer un collectif de travailleurs dans le bâtiment et les travaux publics (BTP) afin d'aider ceux qui n'ont pas eu la chance de bénéficier de ce projet»*.

Il est important de noter que le CEFA prépare les apprenants à l'auto-emploi ainsi qu'à l'emploi salarié. *«Nous recevons de nombreuses demandes d'entreprises concernant les jeunes formés. La spécificité de cette formation repose sur une approche par compétence, c'est-à-dire moins de théorie et davantage de pratique sur le terrain»*, a expliqué Gaspard Openda, directeur du CEFA.

Enfin, le PSIPJ constitue un outil de mise en œuvre de l'axe 1 de la politique nationale de l'action sociale. Il vise à renforcer l'impact du PLRUC en élargissant l'accès aux filets sociaux et aux opportunités de revenus pour les jeunes et les femmes en situation de vulnérabilité, afin d'accroître leur résilience face aux chocs liés aux changements climatiques. En somme, l'inclusion productive au bénéfice des jeunes vulnérables dans le cadre du PSIPJ concerne l'appui à 45 000 jeunes.

KAUD

COUP D'OEIL EN BIAIS

Un nouvel ambassadeur américain ou un chargé d'affaires au Congo?

Selon une source, l'administration Trump ne serait pas pressé de nommer un nouvel ambassadeur au Congo. L'ambassadeur qui était en poste, Eugène S. Young, quitte normalement ses fonctions ce mois de juillet. *«Il devrait dans un premier temps être remplacé par un chargé d'affaires»*, indique la même source. Et pour la suite? Gros comme un ballon est le point d'interrogation.

Transport urbain: une nouvelle taxe, pour quoi faire?

La mairie de Brazzaville a décidé d'introduire sa propre carte de transporteur, appelée carte d'indentification et d'immatriculation. Coût: 25.000 francs CFA, selon une source. Cette taxe s'ajoute à celle de la carte de transporteur officielle mise en place par décret présidentiel et censée être la référence pour tous les professionnels du secteur. Ce chevauchement de compétences et de procédures, font observer certains citoyens, *«crée la confusion et l'incompréhension»*. Et L'absence d'explication sur la nécessité de cette taxe ou sur son utilisation engendre déjà *«de la suspicion et de l'inquiétude»*.

Des coups de canif dans le patrimoine de l'Etat

Des maisons sont en train de pousser comme des champignons au centre-ville de Brazzaville. Les propriétaires sont, pour la plupart, des hommes dits ''Haut-placés''. La rue les accuse de s'aliéner le patrimoine de l'Etat et des entreprises publiques liquidées. Rien ne les arrête. Ils achètent ou s'approprient ces terrains à tour de bras. Voyez tout autour de l'espace de Radio-Congo dans le secteur de la cathédrale Sacré-Cœur; du côté de l'ex-Centre émetteur de l'ex-ONPT, périmètre du cimetière du centre-ville; le long du ravin du Tchad ; en face du Palais de Justice où, par exemple, un immeuble de six étages a été construit en quelques mois seulement alors que l'immeuble dédié au ministère de l'Intérieur situé Place de la République, au rond-point de l'IFC, traîne depuis plus d'une décennie; etc. A ce rythme, l'Etat n'aura plus rien dans la capitale, comme patrimoine foncier et immobilier. Cette pagaille se déroule sous le regard impuissant des autorités nationales ou de la municipalité. Qui arrêtera la gourmandise de ces hommes ou femmes?

Tué pour avoir volé des légumes à Madibou

Un garçon d'une vingtaine d'années a été molesté par la foule en furie appelée par une maraîchère pour avoir volé des légumes dans son jardin, à Ngampoko, un quartier de l'arrondissement 8 Madibou, à Brazzaville. Les femmes maraîchères de cette zone se plaignent régulièrement des actes de vol et de vandalisme dont elles sont victimes. Ainsi donc, après enquête, une d'elle a surpris le présumé auteur du vol de légumes en train de les vendre dans un marché. Elle l'a ramené dans son quartier, où il a été copieusement battu jusqu'à ce que mort s'ensuive.

(Suite de la page 3)

main de son destin. Sa capacité de résilience a permis de faire du Rwanda une destination convoitée aujourd'hui par tous.

La soirée a ensuite été couronnée par le discours de l'ambassadeur du Rwanda au Congo, qui a salué la présence de tous ses invités, dont les ambassadeurs et les représentants des organisations internationales. Ce jour a souligné Parfait Busabizwa, *«rappelle la résilience, le courage, les choix de responsabilités et d'unité du peuple rwandais, qui a triomphé face à l'adversité et tourné la page du génocide perpétré contre les Tutsi pour entrer dans une nouvelle ère»*.

Fier de la transformation spectaculaire que son pays a connue ces dernières années dans tous les secteurs, le diplomate rwandais a précisé que «la Journée de libération, également connue sous le nom de «KWIBOHORA» est un moment de commémoration, de réflexion sur les évènements tragiques du passé, mais aussi d'espoir et de célébration des progrès réalisés par le Rwanda en termes de développent, de réconciliation et d'unité nationale.

Pour le diplomate rwandais, *«le bilan de différentes réalisations et acquis obtenus au cours des dernières années»*, porte sur *«des progrès dans différents secteurs (santé, économie, culture, éducation, infrastructure, tourisme, promotion du genre)»*. Le taux de pauvreté est passé de près de 40% en 2017 à 27,4% en 2024, permettant à plus de 1,5 million de personnes de ce fléau. La pauvreté extrême a été réduite de moitié, passant de 11,3% à seulement 5,4%.

Parmi les performances, le gouvernement rwandais sous houlette du président Paul Kagame a mis sur pied des mécanismes et des actions concrètes qui garantissent et instituent l'inclusion, la transparence et la lutte contre la corruption dans la gestion des affaires publiques.

Pour agrémenter la soirée, les danses chorégraphiques du Congo et du Rwanda étaient au rendez-vous.

Aristide Ghislain NGOUMA

RÉPUBLIQUE DU CONGO
MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
CABINET
Unité de Gestion du Projet de Renforcement du système de Santé

LA BANQUE MONDIALE

KOBIKISA

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°087 /MSP/UGP-KOBIKISA-2025 RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE L'ELABORATION DU RAPPORT D'ACHEVEMENT COUPLE A L'ENQUETE DE SATISFACTION DES BENEFICIAIRES DU PROJET DE RENFORCEMENT DES SYSTEMES DE SANTE KOBIKISA

1. Le gouvernement de la République du Congo a bénéficié d'un prêt de cinquante millions de Dollars (50.000.000$) auprès de la Banque Mondiale pour la mise en œuvre du projet de renforcement du système de santé dénommé « KOBIKISA » et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : **«Recrutement d'un consultant pour élaborer le rapport d'achèvement couple a l'enquête de satisfaction des bénéficiaires du projet KOBIKISA».**

2. Objectif général de la mission
L'objectif général de la mission est d'élaborer un rapport de clôture de la mise en œuvre des activités couplé à une enquête de satisfaction des bénéficiaires.
De manière spécifique ;

1. Partie Rapport d'achèvement :
* Se prononcer sur la pertinence, l'efficience, l'appropriation, l'efficacité et la durabilité du projet ;
* Présenter le niveau d'atteinte des ODPs et des IRIs.

2. Enquête de satisfaction :
* Recueillir l'opinion des bénéficiaires et aussi les acteurs sur la mise en œuvre ;
* Mesurer la perception réelle, l'appréciation et les attentes des bénéficiaires du Projet par rapport aux réalisations du projet et à la stratégie de mise en œuvre adoptée ;
* Déterminer le degré de satisfaction des bénéficiaires ;
* Formuler des recommandations et des propositions concrètes pour améliorer les approches des projets futurs.

3. Mandat du consultant
Le consultant aura comme tâches :
a. Vérification des hypothèses
* Faire un rappel sur les objectifs de développement et les résultats attendus du projet ;
* Faire une description succincte de l'environnement politique et socio-économique dans lequel est le projet est mis en mis en œuvre ;
* Faire une analyse de l'adéquation des objectifs du projet par rapport au contexte actuel du pays ;
* Faire une analyse de l'adéquation des objectifs du projet par rapport au contexte institutionnel actuel et futur ;
* Faire une analyse profonde de l'approche du financement basé sur la performance (FBP) que le projet a définis comme stratégie de mise en œuvre du projet ;
* Faire le point sur l'application et l'exécution des clauses contractuelles de l'Accord de financement et leur implication et effet sur la gestion projet ;
* Faire le point sur l'implication des différents acteurs dans la mise en œuvre de l'approche FBP ;
* Examiner le niveau d'implication du Gouvernement suivant l'accord de financement en rapport avec les prescriptions de l'accord de financement,
* Faire le point sur le respect des clauses en matière de contrôle et suivi financière (audit externe et interne, supervision techniques et financières).

b. Analyse de l'organisation du projet :
* La structuration du projet et son scénario de mise en œuvre ;
* La coordination des activités, le management du projet ;
* L'implication des partenaires ;
* Les organes techniques et de pilotage (Comité de pilotage, le comité technique) ;
* Les effets induits par le projet sur le renforcement et l'appui aux structures impliquées dans le FBP ;

c. Examen de la gestion du projet
* La gestion financière administrative et comptable et financière ;
* Le respect des procédures de passation des marchés ;
* Le respect dans la gestion des dossiers d'appel d'offres et des contrats des différents marchés ;
* Les procédures de décaissement ;
* Le respect des procédures de gestion administratives, comptable et financière,
* Le contrôle interne/Audit interne ;
* Le circuit de l'information d'information du projet (fonctionnalité/ accessibilité des informations du projet ;
* La communication et information pour la couverture des activités ;
* La mise en œuvre des sauvegardes environnementale et sociale ;
* Le suivi évaluation.

4. Profil et qualifications du consultant
Pour la réalisation de cette mission, le consultant/cabinet devra remplir les conditions suivantes :
- Etre titulaire d'un Diplôme Bac+4 au moins en statistiques, planification, sciences politiques, sociologie, sciences de la santé, santé publique ou diplôme équivalent ;
- Disposer une bonne capacité rédactionnelle et de synthèse ;
- Avoir une expérience dans la réalisation des missions similaires.
- Avoir une expérience dans l'évaluation des projets financés par la Banque mondiale et/ou les autres partenaires au développement.
- Disposer d'une bonne connaissance des proches de financement basé sur la performance.
- Avoir la connaissance de l'environnement institutionnel de mise en œuvre du projet, notamment des communautés bénéficiaires constitue un atout.

5. Méthode de sélection
La sélection du candidat se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale (version d'août 2018, révisée en septembre 2023).
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de la mission par courriel à l'adresse: eryxdarius40@gmail.com , de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures (heures locales) du lundi au vendredi.
7. Les manifestations d'intérêts doivent être écrites en langue française et envoyées par courriel (eryxdarius40@gmail.com) ou déposées au siège du projet KOBIKISA à l'adresse référencée ci-dessous au plus tard le 14 juillet 2025 (à minuit, heure locale) avec les documents suivants: (i) la lettre de motivation ; (ii) le curriculum vitae (CV) ; (iii) les attestations ou certificats de travail ; (iii) copies des diplômes.
NB : Seules les expériences prouvées par les attestations ou certificats de travail de l'employeur seront pris en compte. Les candidats sont encouragés à produire le maximum de preuve pour étayer leur candidature
L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :
L'Unité de Coordination du Projet KOBIKISA Situé au n° 3, rue du Tourisme, face Camp Clairon, téléphone : 06 824 19 45/ 06 972 95 86, Centre-ville Brazzaville.
E-mail : eryxdarius40@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 02 juillet 2025

Dr MBOU ESSIE Darius Eryx
Coordonnateur du projet KOBIKISA

GRET
Professionals
For Fair Development
Professionels
du développement solidaire

Brazzaville, 27 juin 2025

N°: 20250627/AMI_03/Gret/SCIEGE

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Le projet intitulé Société Civile et Egalite de Genre dans les régions centre du Congo (SCIEGE) conduit par le Gret et ses partenaires soutien les organisations de la societé civile des départements du Pool, Lékoumou, Plateaux et Brazzaville dans un processus de progression institutionnelle et opérationnelle. A cet effet, il ouvre des parcours d'accompagnements et lance ainsi un cycle d'autodiagnostics assistés auprès des organisations. L'accès à ces parcours d'accompagnements institutionnel et opérationnel est volontaire.

Objectifs de l'auto diagnostic assisté
- Aider l'organisation à porter un regard critique sur son fonctionnement et ses activités;
- Permettre à l'organisation d'évaluer par elle - même, les capacités internes de leadership et d'animation associative
- Faire faire le bilan des pratiques de gestion: gestion des projets, gestion des ressources humaines ;
- Aider l'organisation à faire un bilan de ses pratiques en matière de prise en compte de l'égalité femmes - hommes et des enjeux environnementaux
- Faciliter la formulation d'axes prioritaires de progression institutionnelle et opérationnelle.

Organisations ciblées
- Les organisations de la société civile actives dans les départements de Brazzaville (ONG, associations et/ou organisations à base communautaires, groupements agropastoraux, coopératives, etc.)

Attention ! Les organisations du type mutuelles d'entraide, associations à caractère politique, fondations et associations des ressortissants ne sont pas éligibles à cet appel à manifestation d'intérêt.

Conditions de participation
Les organisations interessées doivent repondre aux conditions ci-après:
- Avoir un objet social dont l'activité principale est d'offrir des services à la population
- Être disponible pour participer activement aux différentes étapes du diagnostic
- S'engager à collaborer en toute transparence sur la situation initiale de l'organisation
- Avoir une existence active et démontrée d'au moins 1 an dans le département de Brazzaville

Modalités de candidatures
Les Osc qui souhaitent se lancer dans cet exercice sont invitées à manifester leur intérêt dans la manière suivante :
- Prendre part à la réunion d'information qui aura lieu le mardi **21 juillet 2025.** Réunion au cours de laquelle les OSC intéressées seront invitées à renseigner la fiche d'inscription au dispositif.
- Ou envoyer une lettre manifestant l'intérêt signé par leur représentant légal au bureau du GRET, sis, **28 bis rue lloulou Foutika, Quartier La poudrière, Moungali et à l'adresse mail suivante : nkie.congo@gret.org ou encore par WhatsApp** aux numéros suivants : **068775339/069923537 au plus tard le 18 juillet 2025 à 17h00.**

Contact pour informations complémentaires
Pour toute information supplémentaire veuillez contacter :
Madame Pachelli Kinouani
Tel : 06 992 35 37

Julien Àrmel NKIE

17e SOMMET DES BRICS+A RIO

Les participants s'unissent face aux politiques commerciales de Trump

Le 17e sommet des BRICS+RIO de Janeiro, qui s'est tenu du 6 au 7 juillet 2025, a été marqué par des discussions sur le renforcement de la coopération Sud-Sud et la réforme du système multilatéral, avec un accent particulier sur le changement climatique, l'intelligence artificielle et la sécurité mondiale. Les dirigeants ont également souligné l'importance de l'ouverture, de l'inclusion et de la coopération gagnant-gagnant. Le sommet a également été l'occasion pour les BRICS+ de réaffirmer leur rôle dans un ordre mondial en mutation et de chercher de nouveaux équilibres.

Les dirigeants des BRICS font bloc face aux décisions de l'administration Trump

Le sommet a mis l'accent sur l'approfondissement de la coopération entre les pays du Sud pour une gouvernance plus inclusive, durable. Le Brésil qui accueillera la COP30 en novembre, a souligné l'importance de la question climatique et la nécessité d'une action collective. Les dirigeants ont reconnu l'importance de l'IA et ont plaidé pour une approche multilatérale fondée sur l'équité et les droits humains; les BRICS+ ont réaffirmé leur engagement envers le multilatéralisme et la réforme des institutions internationales pour un ordre mondial plus juste et équitable. En outre, des graves préoccupations ont été exprimés face à l'augmentation des mesures douanières unilatérales qui faussent le commerce, de telles mesures menacent d'affecter les perspectives de développement économique dans le monde; le groupe s'est élargi avec l'intégration de l'Indonésie en 2025, renforçant ainsi sa représentativité et son poids économique; le sommet a été perçu comme une affirmation de l'influence croissante des BRICS+ face aux puissances occidentales et une volonté de rééquilibrer l'ordre mondial.

Hôte du sommet, le président brésilien Luiz Inacio Lula da Silva a ouvert la réunion sur un sombre tableau de la coopération internationale: *«Nous assistons à un effondrement sans précédent du multilatéralisme»*, a-t-il souligné.

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé les membres de ce groupe de pays émergents à se mobiliser pour la prochaine Conférence des Nations unies sur le climat, COP30. Les présidents chinois Xi Jinping et russe Vladimir Poutine n'ont pas participé au sommet en personne, mais à distance par visioconférence, soulignant l'importance du groupe même en leur absence. En résumé, le sommet des BRICS+ à Rio a été un moment important pour réaffirmer les valeurs et les objectifs du groupe dans un contexte de changements géopolitiques et de défis mondiaux croissants.

Les BRICS représentent près de la moitié de la population mondiale et 40% du PIB de la planète. Ils sont un groupe de onze pays émergents, incluant notamment le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud.

Alain-Patrick MASSAMBA

BURKINA FASO

Le Dr Richard Koalga porté disparu depuis des mois

Médecin pneumologue. Ils sont moins de 30 au Burkina Faso, pour une population de plus de 21 millions d'habitants, soit environ 700 000 personnes pour un seul spécialiste. Une ressource rare. Essentielle. Devenir pneumologue demande plus de 25 années d'efforts: un BAC avec mention, 7 années de médecine générale, 4 années de spécialisation, des stages, des formations continues.

Dr Richard Koalga a été enlevé

Et malgré tout cela, Dr Richard n'a pas choisi de rester à la capitale. Il a préféré la province, au service des plus vulnérables. Là où les malades attendent parfois des mois pour consulter un spécialiste. Il est allé vers eux, convaincu que chaque Burkinabè a droit à la santé, quel que soit l'endroit où il vit.

Consciencieux, à l'écoute, profondément humain, il soigne chaque mois plus de 300 patients. Tuberculose, asthme, bronchopneumopathies sévères, etc. Il est aussi un père de famille attentif, engagé pour l'avenir de son fils et de son pays. Mais depuis plusieurs mois, son bureau reste fermé. Les patients attendent. On leur dit: *«Le médecin est absent. Il reviendra bientôt»*. La vérité est plus dure: Dr Richard a été enlevé.

Aucune communication officielle. Aucun motif connu. Aucun lieu de détention indiqué. Chaque matin, sa femme et son fils espèrent un appel. Un signe. Une bonne nouvelle. J'écris par devoir moral, par loyauté envers un confrère, par fidélité à ce que nous sommes censés défendre. Si quelque chose lui est reproché, qu'il en soit informé. Qu'il ait droit à un traitement juste, transparent, conforme aux lois de notre pays. Le Burkina Faso, sa patrie, celle qu'il a choisie de servir en dehors des projecteurs, lui doit au moins cela.

Nous voulons tous voir notre pays réussir. Sortir de cette crise qui nous déchire. A nos forces de défense et de sécurité, nos BOYZ: toute ma reconnaissance. Vous escortez les convois, vous sécurisez le pays, souvent au prix de vos vies. Mais la place du Dr Richard, c'est à l'hôpital. Ses patients l'attendent. Sa famille l'attend. Nous l'attendons.

Dr Moumini NIAONÉ

TCHAD

Les avocats de Succès Masra sollicitent l'intervention d'Emmanuel Macron

Le pool d'avocats tchadiens et français de l'ancien Premier ministre, Succès Masra, en détention préventive depuis environ deux mois sous l'accusation d'avoir orchestré le massacre de 42 éleveurs à Mandakao le 14 mai (ce qu'il a toujours nié), en appellent au président français Emmanuel Macron de peser de son poids pour sa libération sans condition.

Succès Masra toujours derrière les barreaux

L'ancien Premier ministre et opposant a été formellement inculpé en mai dernier par la justice de son pays, et le juge d'instruction l'a placé en détention préventive. Succès Masra est accusé d'avoir incité au massacre de 42 personnes quelques jours plus tôt à Mandakao, dans le Sud du Tchad.

Selon sa défense, le juge d'instruction, en plaçant Succès Masra en détention, a cédé aux pressions du plus haut sommet de l'Etat. Pour le collectif d'avocats, qui représente le président des Transformateurs, le seul élément présenté par les enquêteurs et sur lequel s'est appuyé le juge pour rendre sa décision est un audio enregistré en 2023, appelant à l'autodéfense des populations du Sud du Tchad face aux massacres qui avaient lieu à cette époque.

Le courrier des avocats fustige les violations des droits de l'homme et des libertés fondamentales du principal opposant tchadien. Ayant perdu toute confiance dans la justice du Tchad, Maître Vincent Bringarth du cabinet parisien Bourdon et associés, déjà mandaté par le leader des Transformateurs pour saisir la Cour pénale internationale après le «jeudi noir» d'octobre 2022, dit ne pas comprendre le silence de Paris.

Pour cet avocat, *«dès le départ, nous savions que ces poursuites étaient parfaitement fabriquées, au regard du fait qu'elles reposent sur un enregistrement qui date de 2023 et qu'on vient tenter de porter une responsabilité à Succès Masra dans des affrontements qui ont eu lieu deux ans après, alors même qu'il n'y a strictement aucun lien de causalité entre cet enregistrement et ces affrontements. C'est une explication que nous avons fait valoir de façon extrêmement ferme devant les juridictions tchadiennes qui, à l'évidence, ne veulent pas entendre raison. A partir du moment où les recours internes ne fonctionnent pas, nous devons nous tourner vers des recours internationaux. Concrètement, nous attendons une réaction ferme de la France et nous attendons également d'Emmanuel Macron qu'il puisse jouer un rôle de médiateur dans une situation de blocage. Et nous ne nous expliquons pas aujourd'hui, le silence de la France face à cette détention que nous dénonçons et face aux poursuites totalement politiques dont fait l'objet Succès Masra»*.

Gaule D'AMBERT

Office Notarial: Maître Serge NIATI-TSATY, Notaire,
Diplômé d'Etudes SUPERIEURES Spécialisées de Droit Notarial
de l'Université de Paris X,
B.P.: 5861; Tél.: (242) 05-553-79-24,
Etude sise, en face de l'aéroport Agostino Neto, à côté de Délice MAE

AVIS D'EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL, DU CHANGEMENT DE LA DENOMINATION SOCIALE ET DU TRANSFERT DE SIEGE DE LA SOCIETE SINO CONGOLAISES ENERGIES (SCE)

Aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire en date du **12 Novembre 2024,** dressé par acte en la forme authentique par l'Etude suscitée, en date à Pointe Noire du **12 Novembre 2024,** enregistrée en la même ville en date **du 13 Novembre 2024.**

L'assemblée générale de la société **SINO CONGOLAISES ENERGIES** décide de:

1. De l'extension de son objet social en y adjoignant:
• Activités relatives à la production d'électricité ;
• Services de conception, de conseil technique et stratégique, ainsi que la construction, l'entretien et l'exploration des centrales électriques, des infrastructures de transport, des distributions d'électricité, et d'autres installations connexes ;
• Stockage de l'électricité ;
• Commercialisation de l'électricité, vente et distribution d'électricité sur les marchés congolais et internationaux ;
• Importation et distribution d'équipements et de matériaux électriques ;
• Location et maintenance d'installations et d'équipements électriques ;
• Investissements et services financiers dans le secteur de l'électricité ;
• Vente, commercialisation et distribution des produits pétroliers liquides et gazeux et dérivés de pétrochimie ;
• Entreposage, stockage et transport des produits pétroliers liquides et gazeux et produits dérivés de la pétrochimie ;
2. Changer la dénomination sociale de la Société de **SINO CONGOLAISE DESIGN à SINO CONGOLAISE ENERGIES.**
3. Transférer son siège social de **167 Avenue Emmanuel DADET, Centre-ville, Pointe-Noire, au 05 Avenue Stéphane TCHITCHELLE, Centre-Ville (Tour SCI) Pointe-Noire.**

Deux expéditions du procès-verbal de ladite assemblée générale ont été déposées au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire.

Un nouveau RCCM a été obtenu sous le numéro **CG-PNR-01-2017-B15-00351.**

Pour avis,
Le Notaire
Maître Serge NIATI-TSATY

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a administré le sacrement de confirmation à Sangolo et à Talangaï

Le dimanche 8 juin 2025, en la solennité de la Pentecôte, la paroisse Notre-Dame des Apôtres de Sangolo était en liesse, à l'occasion de l'administration du sacrement de confirmation à 123 chrétiens du doyenné Saint Pie X comprenant les paroisses: Notre-Dame des Apôtres de Sangolo, Saint Pie X de l'Oms, Notre-Dame du Suffrage, Notre-Dame du Bon Remède de Ngampoko et Saint Ambroise de Nkozo. La Pentecôte, c'est la naissance de l'Eglise universelle par le don du Saint-Esprit descendu sur les apôtres, cinquante jours après Pâques et dix jours après l'Ascension.

Mgr l'archevêque pendant la confirmation

Les confirmands

Dans son homélie, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a exhorté les confirmands à vivre selon les apôtres qui avaient reçu le Saint-Esprit le jour de la Pentecôte. Puis, il a insisté sur l'éducation des jeunes de ne pas tomber dans la perversion et la dérive, notamment la consommation du chanvre indien, l'alcool et autres stupéfiants.

Le samedi 14 juin 2025, date mémorable du 54ê anniversaire du rappel à Dieu le 14 juin 1971 de Mgr Théophile Mbemba, premier archevêque congolais de Brazzaville, la paroisse Saint Jean-Baptiste de Talangaï a accueilli les paroisses du doyenné Notre Dame des Victoires, en l'occurrence Saint-Augustin de la Tsiemé (13), Saint Joseph de Tout-pour-le-peuple (25), Sainte Madre Teresa de Calcutta de Ngamakosso (15), Saint Jean-Marie Vianney de Mouleké (90), Sainte Marie de Ouenzé (61) et Saint Jean-Baptiste de Talangaï (50) pour le sacrement de confirmation. 254 chrétiens l'ont reçu des mains de Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou.

Prêchant l'évangile, le célébrant a exhorté les 254 confirmands à l'espérance. «La confirmation n'est pas un diplôme. C'est le sacrement du nouveau départ comme le déclare Jésus: Allez dans le monde entier, faites des disciples, les baptisant au nom du Père et du fils et du Saint esprit». Après l'homélie, a suivi l'admission du sacrement de confirmation: *«Viens Esprit Saint, viens !».*

Pascal BIOZI KIMINOU

JOURNEE INTERNATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Une conférence au profit des enseignants des écoles catholiques à Pointe-Noire

Célébrée chaque année, la Journée internationale de l'enseignement catholique a été l'occasion pour les enseignants des écoles catholiques de Pointe-Noire, de réfléchir sur l'importance de l'éducation dans le développement des individus, de la société, ainsi que sur le rôle spécifique de l'enseignement catholique. À Pointe-Noire, cette journée a été commémorée le jeudi 29 mai dernier en la paroisse Notre-Dame de l'Assomption, sous le thème: «Vers un pacte éducatif mondial générateur d'espoir». Elle a été marquée par une conférence présentée par le Père Ghislain Nkiéré, Salésien de Don Bosco et directeur du centre professionnel Don Bosco Pointe-Noire, au profit des enseignants des écoles catholiques de la ville océane, venus nombreux afin de mettre en avant les valeurs éducatives catholiques.

Les enseignants pendant la messe

La Journée internationale de l'enseignement catholique a été initiée et promue par l'International office of catholic éducation (OIEC) qui célèbre le rôle important de l'enseignement catholique dans la formation des jeunes et le développement de la société.

L'objectif de cette journée est de réfléchir, de reconnaître et de célébrer l'éducation catholique. Elle rejoint également l'appel du Pape François qui plaidait pour un acte mondial sur l'éducation, afin de renouveler la passion pour une éducation plus ouverte et inclusive, capable d'une écoute patiente, d'un dialogue constructif et d'une compréhension mutuelle.

Pour commémorer cette journée, les enseignants des écoles catholiques de l'archidiocèse de Pointe-Noire ont été enrichis sur le thème proposé de "L'Éducation non formelle", exposé par le Père Ghislain Nkiéré.

Le Père a, tout d'abord, défini ce que l'éducation non formelle veut dire. Elle désigne, a-t-il dit, l'apprentissage structuré et intentionnel qui se déroule en dehors du système éducatif formel. L'éducation non formelle est un processus d'apprentissage planifié, non obligatoire, qui développe les compétences, les connaissances et les attitudes des apprenants.

Ensuite, il a décrit ses formes dont: des programmes d'alphabétisation; des ateliers de formation professionnelle; des cours de développement; etc.

Après son exposé, Elvice Fortuné Fouti, formateur à l'institut UCAC-ICAM, a dit qu'il s'agit, lors de la Journée internationale, *«de valoriser ce que les écoles catholiques essayent de faire, dans l'éducation, dans la formation des jeunes et des enfants».*

Pour clôturer cette journée, une messe d'action de grâce a été célébrée par Mgr Abel Liluala, archevêque métropolitain de Pointe-Noire. Il avait à ses côtés l'abbé Nance Farel Djembo Batchi, vicaire général; le père Vianney, aumônier diocésain des écoles catholiques; de l'abbé Olivier Massamba Loubelo, président de l'université catholique du Congo-Brazzaville, ainsi que d'autres prêtres.

A cette occasion, Mgr Abel Liluala a exhorté les enseignants en prenant appui sur l'évangile de Luc 24,46-53 parlant de l'ascension du Seigneur.

«A vous, chers enseignants, cette parole résonne avec une intensité particulière. Car l'école est aussi un champ de mission. Vous y êtes appelés à être témoins du Christ vivant, à montrer que la foi et l'intelligence, spiritualité et pédagogie, rigueur et charité, peuvent aller de pair. Une mission éducative noble, sacrée et souvent crucifiante. L'Eglise aujourd'hui rend grâce pour vous, enseignants et éducateurs, pour votre engagement, souvent au prix de nombreux sacrifices. Elle rend grâce à Dieu pour votre persévérance, quand l'environnement est difficile», a dit l'archevêque.

Madocie Deogratias MONGO

PAROISSE SAINT JEAN-BAPTISTE DE TALANGAI (ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE)

Mgr Urbain Ngassongo a présidé l'eucharistie de la fête patronale

Le mardi 24 juin 2025, la paroisse Saint Jean-Baptiste de Talangaï a commémoré sa fête patronale. La paroisse fut fondée en 1971 par le père Jean-Marie Grivaz, missionnaire de la Congrégation du Saint-Esprit arrivé au Congo en 1946. La messe a été célébrée par Mgr Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma et originaire de cette paroisse. Comme concélébrant, il y avait les abbés Christel Barthel Ganao, recteur du grand séminaire de théologie cardinal Emile Biayenda; Grace Mienanzambi, vicaire de la paroisse Saint Paul de Madibou; Fevely Chris Davy Loubayi et Maurice Essongani Lopo, vicaires de la paroisse Saint Jean-Baptiste; ainsi que d'autres prêtres. A leurs côtés, le diacre Merveilles Nganaam. L'animation liturgique a été assurée par la chorale paroissiale composée des chantres des chorales (Echo du désert; Le Jourdain; père Jean-Marie Grivaz); la scholas populaire et la chorale Latine. Les chrétiens étaient habillés de l'uniforme paroissial imprimé lors du cinquantenaire de la paroisse célébré le 20 novembre 2021. A cet effet, l'abbé Maurice Essongani Lopo a prononcé une homélie dans laquelle il a parlé de Jean Le Baptiste qui a préparé la venue du Messie Jésus. Mais Jean Le Baptiste a fini sa vie terrestre de manière cruelle, puisque décapité par la fille d'Hérode par simple jalousie. Le même jour, l'abbé Maurice Essongani Lopo célébrait ses 35 ans de vie sacerdotale. Puisqu'ordonné prêtre le 24 juin 1990 par Mgr Barthélémy Batantu, alors archevêque métropolitain de Brazzaville, d'heureuse mémoire, avec deux autres confrères, dont un déjà décédé.

Avant la fin de la messe, l'abbé Norbert Bouka Ossangué, curé de la paroisse, a fait savoir que les 55 ans de la paroisse Saint Jean-Baptiste seront célébrés en 2026. Chaque paroissien est tenu de se préparer spirituellement et minutieusement pour la célébration de cet anniversaire avec éclat. Cependant, l'uniforme paroissial imprimé lors de la célébration des 50 ans en novembre 2021, doit être renouvelé, a-t-il souligné.

P. B. K.

TECHNOLOGY OILFIELD SERVICES CONGO
«société en liquidation»
Au capital Social de FCFA : dix millions (10 000 000)
1 angle, commandants FODE et Benoit GANONGO
immeuble morija, Centre-Ville
Pointe-Noire - République du Congo

La société **TECHNOLOGY OILFIELD SERVICES CONGO** «société en liquidation», sis,1 angle, commandants FODE et Benoit GANONGO immeuble morija, Centre-Ville Pointe-Noire, et suivant le jugement rôle commerciale **n°193** du tribunal du commerce de pointe noire en date du 29 avril 2025 à 10H 05 minutes.

Il a été déclaré : la clôture des opérations de liquidation de biens de la société.

En conséquence, la radiation de la société **TECHNOLOGY OILFIELD SERVICES CONGO** du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier a été effectuée au tribunal du commerce de pointe noire le **27 avril 2025.**

Dépôt: Au greffe du tribunal de commerce de Pointe Noire, sous le numéro **CG-PNR-01-2017-B16-00027.**

Immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le **n° CG-PNR-01-2017-B16-00027**

Fait à Pointe Noire, le 02 juillet 2025

Pour information.

Maître Léole Marcelle KOMBO
Notaire à Pointe-Noire
73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers
1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P : 1718
E-mail : etudeleolekombo@gmail.com
Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE

SOCIETE AMC ASSURANCES
Société Anonyme Avec Conseil d'Administration au capital de F CFA : 5 000 000 000
Entreprise régie par le code CIMA et l'acte Uniforme OHADA
Siège social : Boulevard Denis SASSOU NGUESSO
Centre-ville B.P. 110
Brazzaville, République du Congo.
RCCM : CG-BZV-01-2021-B14-00070

RENOUVELLEMENT DU MANDAT DES ADMINISTRATEURS

Suivant Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 26 novembre 2024, enregistré à Brazzaville, aux domaines et timbres le 21 Mai 2025, **sous le folio 090/9 N°2572**, le Conseil d'administration décide de renouveler, le mandat des Administrateurs de la société, notamment celui de Monsieur **Florian MOUGNENGUE BITANDA** pour la durée de son mandat d'administrateur.

Dépôt légal : Les actes ont été déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 27 Mai 2025 sous le dépôt **N° CG-BZV-01-2025-D-00622.**

Pour insertion légale
- Maître Léole Marcelle KOMBO -

ARCHIDIOCESE D'OWANDO

Clôture de l'année pastorale et cinquantenaire de la paroisse d'Etoumbi

La célébration dimanche 29 juin 2025 du cinquantenaire de la paroisse Saint-Esprit d'Etoumbi, couplée aux ordinations diaconales des séminaristes Roy Lekaka, Iréné Milimo Tuyiséngué, Jess Auguste Poungui, et presbytérales des abbés Bojalex Essako, Giscard Ngouongouo, a été une occasion de joie et de découverte de ce patrimoine religieux construit en 1975. L'eucharistie a été présidée par Mgr Gélase Armel Kema, archevêque d'Owando, qu'entouraient Mgr Victor Abagna Mossa, archevêque émérite d'Owando, ainsi que des prêtres de l'archidiocèse d'Owando et d'autres diocèses. La messe était précédée de la soirée culturelle du 28 juin qui a agrémenté les festivités.

Les trois diacres et les deux prêtres

Les ordonnés avec les deux archevêques et le député d'Etoumbi

Parmi les autorités qui ont rehaussé de leur présence cet événement dominical, il y a eu le député d'Etoumbi Charles Nganfouomo ainsi que d'autres autorités civiles et militaires de la localité.

Dans son homélie, Mgr Gélase Armel Kema, rappelant les trois moments essentiels de cette célébration, a précisé que les trésors de l'Eglise se trouvent dans les sacrements. S'adressant aux futurs diacres et prêtres, Mgr Kema, partant de l'évangile du jour (Mt 16,13-19) a précisé que la mission du prêtre est d'annoncer la Parole d'unité, d'amour, de lumière et de paix à travers la célébration quotidienne des sacrements. Se tournant vers les chrétiens de la paroisse d'Etoumbi, Mgr Kema a précisé qu'après cinquante ans, il est question de remettre les compteurs à zéro pour une marche d'ensemble en vue déjà du centenaire qui pointe à l'horizon. Après le mot de remerciements par l'un des ordonnés, la parole a été donnée à l'élu de la circonscription, qui a dressé un portrait historique de cette paroisse en rappelant que la mission d'Etoumbi, bien qu'elle a cinquante ans aujourd'hui, a connu des moments beaucoup compliqués liés au refus des frères Tréchot de voir une église émerger de cette terre. La collaboration et la diplomatie de papa Mouélé, l'un des premiers catéchistes de la paroisse qui parcourait des kilomètres pour donner l'enseignement catéchétique ont donné naissance à cet édifice que nous appelons *«Paroisse Saint-Esprit d'Etoumbi».*

Poursuivant son mot, le député d'Etoumbi a exhorté tous les chrétiens à se réveiller afin de donner une nouvelle image à cette paroisse en résolvant les difficultés liées au manque d'un mur de clôture qui est une priorité et, d'une toiture proprement dite ou d'un nouveau presbytère pour améliorer les conditions de vie des prêtres qui y sont affectés. Aussi, a-t-il réitéré l'importance de l'Eglise dans l'éducation des jeunes ainsi que leur assertion. Pour sa part, le curé de la paroisse, l'abbé Dachelard Kani, après avoir remercié chacun, a présenté lui aussi quelques difficultés matérielles rendant sa pastorale quelquefois délicate. Il s'agit du manque de clôture qui l'expose à tout danger, du manque de groupe électrogène l'obligeant à cohabiter avec l'obscurité. Avant le renvoi des fidèles, Mgr Gélase Armel Kema qui a remercié son prédécesseur Mgr Victor Abagna Mossa pour sa présence, a procédé à la clôture de l'année pastorale 2024-2025. Tout a été couronné par un repas de convivialité offert par le curé de la paroisse à l'issue de la messe.

Abbé Pascal MOUMBA
Chargé de la communication, médias et audio-visuel

15ème dimanche du temps ordinaire – année C

«Toi aussi, fais de même pour hériter la vie éternelle»

Textes: Deut 30, 10-14 ; Ps 18B (19), 8-11 ; 2Col 1, 15-20 ; Lc 10, 25-37.

Dans un monde en perte de repère, Jésus nous présente ce dimanche un modèle de sainteté à imiter. C'est le bon samaritain de la parabole rapportée dans l'évangile de Luc. Un héros de l'amour fraternel à la bonté personnifiée. Ce personnage, atypique et anticonformiste pour son époque, révèle la voie du vrai culte qui plaît à Dieu, et les pratiques de la vraie religion qui conduit au ciel. En effet pour accéder à la vie éternelle, au bonheur que Dieu a promis à ses enfants, c'est-à-dire à ceux qui lui ressemblent, il faut aimer à la manière du bon samaritain: être bon envers les autres à l'image de Dieu. En un mot, la vraie religion ou le vrai culte c'est la charité vécue en actes (1 Corinthiens 13,1-13).

Aimer ce n'est pas profiter. L'amour en vérité est la voie qui nous mène à la sainteté. D'ailleurs, être saint c'est aimer comme Dieu aime. Dieu nous aime d'un amour qui se donne gratuitement sans calcul. Le sens du bien et la joie de voir les autres heureux autour de soi sont les caractéristiques de cet amour divin et fraternel qui authentifie l'identité d'un enfant de Dieu. *«Heureux les artisans de paix, ils seront appelés enfants de Dieu»* déclare le Seigneur (Mattieu 5,9).

Aimer Dieu et le prochain est le principe essentiel de la foi et de la loi (Luc 10,27). Dieu est amour. Quoi de plus sublime que de mobiliser toute notre affectivité, sensibilité, intelligence et volonté pour lui ressembler et jouir du bonheur d'aimer comme lui aime. Cela n'est pas de l'ordre de l'impossible puisque Dieu nous a créés à son image et à sa ressemblance. Comme l'atteste le philosophe grec Platon, l'homme est prédisposé naturellement au bien, au vrai et au beau. Tous les actes qui témoignent du non-amour représentent une déchéance par rapport à la nature même de l'homme. De tels actes sont qualifiés d'inhumains.

Le Christ Jésus est le véritable maître de la loi, venu pour parfaire les enseignements et les pratiques religieux des juifs comme il aide dans ce passage de l'évangile de Luc, ce docteur de la loi à mieux comprendre les Ecritures: *«Dans la Loi, qu'y a-t-il d'écrit? Et comment lis-tu?»* (Luc 10,26).

Pour Jésus la capacité d'aimer et de faire le bien n'est pas le propre d'une race, d'une ethnie, d'un clan ou d'une catégorie de gens, prêtre ou lévite soient-ils; tout le monde peut plaire à Dieu en faisant le bien, car «il ne suffit pas de me dire: Seigneur! Seigneur! pour entrer dans le Royaume des cieux; entrera celui qui fait la volonté de mon Père des cieux» (Matthieu 7,21-23).

A propos, le Pape Jean-Paul II affirmait que *«l'homme est la route de Dieu»*. Etant le couronnement de la Création, le respect de la vie et de la dignité de la personne humaine, quelle qu'elle soit, est une porte d'accès à la réalisation du règne de Dieu, un règne de joie et de paix où les bandits ne trouvent leur compte que dans la mesure où ils se conforment à la Parole de Dieu, en la professant de leurs lèvres, en la ruminant dans leur cœur et en la pratiquant par leur vie (Deutéronome 30,14).

Ne sommes-nous pas aussi de la cohorte des bandits par notre indifférence, notre manque de compassion et d'initiatives salutaires face à la souffrance des personnes qui nous sont liées par le temps ou par l'espace, surtout avec cette terre devenue comme un village planétaire. Combien le monde a-t-il besoin de *«bons samaritains»* aujourd'hui pour prévenir les cas d'insécurités (guerre, famine, chômage, divorce, érosion, inondation, maladie, crises et pénuries diverses)? Combien le monde a-t-il besoin de *«bons samaritains»* aujourd'hui pour diminuer la tristesse des enfants, des vieillards, des hommes et des femmes de notre temps, en comprenant que nous sommes fils et filles du même Père céleste?

Que Dieu qui a voulu nous réconcilier avec lui par le sang de son Fils unique sur la croix, nous remplissent de son Esprit d'amour afin que notre charité soit inventive envers tous, comme celle du bon samaritain.

Abbé Aubin BANZOUZI
Vicaire à la Cathédrale Sainte Monique de Kinkala

Conférence épiscopale du Congo

Aux Ouvriers apostoliques,
Fidèles laïcs, femmes et hommes de bonne volonté

Obiet: Consécration Episcopale et prise de possession canonique du nouvel Évêque de Ouesso

Chers Frères et Sœurs,

Au nom de la Conférence Episcopale du Congo, j'ai la joie de vous informer que l'Ordination Episcopale et la Prise de possession canonique du nouvel Évêque de Ouesso auront lieu le samedi 19 juillet 2025 à Ouesso.

A cette occasion, toutes celles et tous ceux qui voudront y prendre part, sont priés de s'inscrire au Secrétariat de leurs propres Diocèses, avant le 30 juin 2025.

Que Dieu nous prenne en grâce et nous bénisse pour sa plus grande gloire!

NB: Pour la délégation de la Conférence épiscopale du Congo, les frais de transport et de séjour sont fixés à 40.000 Fcfa. Le départ de Brazzaville est prévu pour le jeudi 17 juillet à 6h30.

Pour tout contact, s'adresser à la secrétaire au Centre interdiocésain des œuvres (CIO), à Brazzaville, en face du lycée Chaminade.

Abbé Vivien Carol ETOUOLO
Secrétaire Général de la CEC

Le secrétaire Général de la Conférence épiscopale du Congo
Aux Conférences Episcopales sœurs de l'ACERAC et du SCEAM

Obiet: Consécration Episcopale et prise de possession canonique du nouvel Évêque de Ouesso

Excellences,
Chers Frères Secrétaires Généraux des Conférences Episcopales sœurs (ACERAC et SCEAM),

Au nom de la Conférence Épiscopale du Congo, j'ai la joie de vous informer que l 'Ordination Episcopale et la Prise de possession canonique du nouvel Évêque de Ouesso, Monseigneur Brice Armand IBOMBO, auront lieu le **samedi 19 juillet 2025 à Ouesso.**

L'Eglise-famille de Dieu qui est au Congo-Brazzaville vous prie d'accompagner le diocèse de Ouesso et son nouvel évêque élu par vos ferventes prières.

Que Dieu nous prenne en grâce et nous bénisse pour sa plus grande gloire!

Abbé Vivien Carol ETOUOLO
Secrétaire Général de la CEC

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

Publication de bans

Aux Communautés Paroissiales et Religieuses

A l'occasion de la messe de clôture de l'année pastorale 2024-2025 le dimanche 13 juillet 2025, j'ordonnerai prêtres, à la Place mariale de la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, à 9h30, les diacres dont les noms suivent:

- Abbé Barthel Jobel Bakakoutela-Mpena
- Abbé Jer Charlemagne Bouzingou Manzokona
- Abbé Gair Prince Kimvouama
- Abbé Gloire Nzingoula
- Abbé Orphée Tsoumbou
- Abbé Merveilles Aleydre Zola Nganaam.

Que cette circulaire, qui tient lieu de publication de bans, soit lue et affichée dans toutes les paroisses de l'archidiocèse de Brazzaville et partout où les candidats auraient séjourné au moins six mois.

Je vous invite à soutenir les futurs ordinands par vos prières.

Mgr Bienvenu MANAMIKA BAFOUAKOUAHOU
Archevêque Métropolitain de Brazzaville

ECONOMIE

Les taux directeurs de la BEAC restent inchangés

Le comité de politique monétaire (CPM) de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) a tenu, lundi 30 juin 2025 à Yaoundé, au Cameroun, sa deuxième session ordinaire de l'année. En vidéoconférence avec les différents pays membres, sous la présidence de Yvon Sana Bangui, gouverneur de l'institution et président statutaire du CPM, il a été décidé de maintenir inchangés les différents taux directeurs, en raison de la baisse de l'inflation.

Yvon Sana Bangui

Les perspectives macroéconomiques et financières actualisées par la BEAC en juin 2025 tablent sur un ralentissement de la croissance économique à 2,4 %, contre 2,9 % en 2024, en lien avec le recul de la production pétrolière. Au cours de la session, les membres du Comité de politique monétaire ont passé en revue les perspectives macroéconomiques au niveau mondial et sous-régional.

Selon les dernières statistiques du Fonds monétaire international (FMI) publiées en avril 2025 *«la croissance économique mondiale devrait connaitre une baisse de 0,5 point de pourcentage à 2,8 % en 2025. En 2026, cette croissance se situerait à 3 %»*. Selon le Comité; *«cette évolution baissière récente s'expliquerait notamment par la guerre commerciale entre les principales économies et une accentuation des tensions géopolitiques.»*

Dans la sous-région d'Afrique centrale, le cadre macroéconomique de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale devrait se caractériser par un recul de la croissance économique, malgré un secteur non pétrolier robuste à 3,5 % en 2025, contre 3,6 % en 2024. La poursuite de la baisse de l'inflation reviendrait autour de 2,8 % en moyenne annuelle en 2025, contre 4,1 % en 2024. Il est aussi remarqué une légère détérioration du solde budgétaire avec une base des engagements hors dons, de moins 1,1 % du PIB en 2024 à moins 1,2 % du PIB en 2025. L'accroissement de la masse monétaire serait de 10,7%, à 23.209,5 milliards de francs CFA et un repli du niveau des réserves de change à 3,2 % à 7.063,2 milliards de francs CFA au 31 décembre 2025.

Ces indicateurs ont poussé le Comité de politique monétaire à maintenir ses taux directeurs inchangés ainsi qu'il suit: taux d'intérêt des appels d'offres : 4,50 % ; taux de la facilité de prêt marginal : 6 % ; taux de la facilité de dépôt : 0 % ; coefficients des réserves obligatoires : 7 % sur les exigibilités à vue et 4,50 % sur les exigibilités à terme.

Apportant des éclairages sur certains aspects, le gouverneur, a par exemple, évoqué la circulation de la nouvelle gamme de pièces de monnaie lancée le 1er avril 2025. *«La circulation a atteint déjà 35 %. Le niveau de dissémination est satisfaisant»*, a-t-il indiqué. Concernant le ralentissement de l'économie de la CEMAC, cette question a été au centre de la rencontre avec la profession bancaire une semaine avant la tenue du Comité de politique monétaire. *«Les banques aujourd'hui ont de l'appétence vers les marchés des titres. Cette mobilisation des ressources pour les Etats ne favorise pas les entreprises. Les financements sont orientés vers le fonctionnement de l'Etat au détriment du financement du secteur privé, source de croissance. C'est une véritable préoccupation pour la banque centrale. Un groupe de travail est mis en place pour réfléchir afin de proposer des pistes de solutions»,* a-t-il déclaré.

Philippe BANZ

SYMPOSIUM INTERNATIONAL
''LA DEMOCRATIE AU FEMININ''

Hommage à Fatou Sow, pionnière du féminisme africain

La ville de Dakar a abrité du 14 au 17 mai 2025 un important symposium international sur le genre, en hommage à la sociologue sénégalaise Fatou Sow, une des pionnières du féminisme en Afrique. L'événement a rassemblé des intellectuels, militants et décideurs venus d'Afrique, d'Europe et d'Amérique, autour des enjeux liés à l'égalité des genres et aux défis encore à relever. Parmi eux, une jeune congolaise, Franche Orchidée Malanda.

Franche Orchidée Malanda.

Au cours de ce symposium organisé par la ''Fondation de l'innovation pour la démocratie'', les échanges ont été nourris par des panels thématiques animés par des spécialistes. Ils ont mis en lumière le travail des femmes, les savoirs féminins, les métaphores de la famille, les circuits de vie et les rapports entre générations, etc.

L'un des grands moments du symposium a été la projection du film documentaire de Fatou Sow intitulé *«Devenir féministe en Afrique»*. *«Ce film retrace le parcours de Fatou Sow, ses combats. Il m'a montré qu'on peut être une femme et réussir là où les hommes ont réussi»*, confie Orchidée Malanda, militante pour les droits des femmes, juriste de formation et responsable des programmes au sein de Kaani Assistance. *«Les femmes sont appelées à réfléchir et à proposer des solutions qui peuvent faire avancer la société». «Les femmes ont aussi des capacités en elles, de travailler dans n'importe quel domaine, dès lors qu'elles sont armées de résilience et de courage»*, poursuit-elle. La militante congolaise dénonce le pourcentage trop élevé des hommes dans la sphère politique. *«Pour qu'il y ait une vraie démocratie en Afrique, il faudrait qu'on intègre aussi les femmes et éviter la disparité en termes de postes de responsabilité»,* souligne-t-elle.

A Dakar, les participants, des jeunes médiateurs en démocratie, ont proposé, dit-elle *«de repenser les droits des femmes sur les principes de la liberté et de l'égalité dans un espace public et privé.»*

A l'occasion de cet événement, il a été procédé au lancement d'un cycle triennal des enquêtes et de recherches féministes. *«Ce cycle va durer trois ans pendant lesquels des chercheurs-femmes et des activistes sont appelées à mettre en place des projets innovants pour montrer les savoirs faire des femmes»*, indique Franche Orchidée Malanda.

Ph. B.

MINISTERE DES FINANCES DU BUDGET
ET DU PORTEFEUILLE PUBLICS
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CITE

ANNONCE LEGALE

N°006/2025/MEF/DGID/DEFFD/DDIDK/ BCHPF-PN.CITE

Suivant Réquisition reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la propriété Foncière de Pointe-Noire Cité, une procédure d'immatriculation, en vu de l'établissement des titres fonciers, est en cours.

N°	N° DE REQUISITION	REFERENCES CADASTRALES				QUARTIER	ARR./DPT	REQUERANTS
		SECTION	BLOC	PLLE (S)	SUPERFICIE			
1	14463 du 11/02/2025	CJ	158	04	500,00m²	MONT-KAMBA (Famille Loussimina)	05	BOUITY Annie
2	14373 du 17/12/2024	ACV4	12	05	500,00m²	Village LOUBOUTCHI (Famille Loussimina)	LOANGO	TSONA MOUITI Espérance
3	14086 du 13/08/2024	CK suite	144 ter	02	388,72m²	VINDOULOU	04	MANTSOUNGA née VEMBE Gidey
4	14500 du 25/02/2025	P	04	16	285,00m²	MVOU-MVOU	02	EKOUO Jyce Antoni Tarek
5	12970 du 22/12/2022	CG	102	11 bis	500,00m²	MONGO-MPOUKOU (Famille KONDI-TCHITALI)	05	MOUKOLO Chardon
6	11973 du 07/07/2022	AP	27	20	356,20m²	TCHINIAMBI I	04	Les Enfants NDOMBI
7	14257 du 11/11/2024	ACK	54	04	513,08m²	MONT-KAMBA	05	MOKOKO Stella Georgine
8	11260 du 08/07/2021	AK	110	08	456,26m²	NKOUIKOU	05	IMPOUMA MBENOUE Yamelly
9	14060 du 26/07/2024	CF	21ter	03	500,00m²	MONT-KAMBA	04	MASSALA William Edner
10	14392 du 26/12/2024	T	12	06	182,78m²	MATENDE	02	ALAO Abdou Liamidi
11	13972 du 12/06/2024	T	79	03	399,47m²	MAWATA	01	TIRERA Moctar
12	14459 du 10/02/2025	T	153	06	215,88m²	TIE-TIE	03	GUIDIERA Malamine
13	14038 du 15/07/2024	AM	135	10	387,00m²	TCHINIAMBI	04	MIKEMY Léandre Edgard
14	14202 du 08/10/2024	AE suite	178	03	250,00m²	SIAFOUMOU	05	SONGA Serge Patrick et SONGA née GANKA NZOE A.R
15	14487 du 19/02/2025	R	18	18	234,43m²	GRAND MARCHE	01	MBEMBA MPEMBE Aulnay Ketsia
16	14468 du 12/02/2025	L	04	04	295,95m²	O.C.H	01	AMADOU Ibrahim Abdouraman
17	14391 du 26/12/2024	ABW1	32	08	391,11m²	MONGO MPOUKOU	05	NGOMA TSOUNDA Armandie Belvie
18	13837 du 18/03/2024	P	51	06	298,20m²	MVOUMVOU	02	NGOUA Carrine
19	14563 du 02/04/2025	L	38	08	415.00m²	OCH	01	SYLLA Mamadou ; DIABY Mahamadou
20	13009 du 19/01/2023	K	61	15	300.00m²	MBOTA	04	MOUNDOUNGA HUGNOUMBA Dosithée
21	13904 du 29/04/2024	CG	332	03	500.00m²	KOUFOLI (Famille TCHINIOKA KOUFOLI)	05	TCHICAYA VITAL Raoul Bernard Antoine
22	13902 du 29/04/2024	CG	270	2,3,4,5,7,8,9,10	6400,00m²	KOUFOLI (Famille TCHINIOKA KOUFOLI)	05	TCHICAYA VITAL Raoul Bernard Antoine
23	14492 du 20/02/2025	R	61	04	63,91m²	GRAND MARCHE	01	ADJASSA AMINATOU
24	14306 du 29/11/2024	CG	191	09 bis	500.00m²	KOUFOLI(Famille TCHINIOKA KOUFOLI)	05	MOUYANGOU Elvis Karl Venceslas
25	14188 du 26/09/2024	AH	87	18	625,85m²	MAKAYABOU TERRAIN	05	LES ENFANTS NGUIMBI
26	13708 du 16/01/2024	ABD	192	08 bis	200,00m²	VINDOULOU	04	SAFOU BOULOU Grace Jennifer
27	13864 du 05/04/2024	AN	46	06	267,10m²	MONT KAMBA (Famille KAMBA)	04	NDESSABEKA MAPOSSOMISSO Léonard
28	14457 du 06/02/2025	AG	84	01	300,00m²	TCHIALI	04	DIMI née TSATY Fhariole Nelly Esthelle
29	14553 du 27/03/2025	/	/	/	500,00m²	Village MAKOLA	LOANGO	DJEMBO TCHIEMBO Olga
30	14525 du 14/03/2024	L	75	03	400.00m²	O.C.H	01	MOUANDA Lydie Clarisse
31	14542 du 24/03/2025	L	97	06	400,00m²	SAINT- PIERRE	01	BAYOULA Bernard
32	14012 du 28/06/2024	C	/	265 qter	557,35 m²	BASE AGIP	02	SY Ama Ndiaye
33	14470 du 12/02/2025	AI	180	02	486,49m²	MAKAYABOU	05	MALONDA Semira Exaucée Adorée
34	14396 du 27/12/2024	R	14	04	244,16m²	GRAND MARCHE	01	NIANGADOU Faramata Ayo
35	13362 du 12/07/2023	ACM2 5e T	102	02	500,00m²	TCHIFOUNGOU (Famille TCHIFOUNGOU)	04	MIAYOKA BANZOUZI Aurel Freddy
36	14245 du 31/10/2024	V	40	24	300,00m²	TIIE-TIE	03	MIANKOUIKILA Claudia Rosine

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera recevable (Art.26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant régime de la Propriété Foncière).

Fait à Pointe-Noire, le 27 Juin 2025
Le chef de bureau,
Yvon Faustin Magloire OKEMBA,
Inspecteur des Impôts

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

LA BANQUE MONDIALE

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU PLAN ET DE L'INTEGRATION REGIONALE

PROJET D'HARMONISATION ET D'AMELIORATION DES STATISTIQUES EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE (HISWACA)
Prêt N°: IDA -75280
NIFESTATION D'INTERÊTS
AAON : 010/F/AON/MEPIR/UGP-HISWACA/2025
POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU DANS LE CADRE D'UN ACCORD CADRE

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement additionnel de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour la mise en œuvre des activités du **Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (HISWACA),** et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre de Commandes qui peuvent être attribuées en vertu d'Accord(s)-Cadre(s) (AC) pour l'**acquisition des fournitures de bureau** conclu à l'issue d'une Procédure Primaire de Passation de Marché. Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement, sauf pour les paiements pour lesquels le marché prévoit l'utilisation d'une lettre de crédit.

2. L'Agence d'Acquisition **(l'unité de gestion du projet)** conduit la Passation Primaire des Marchés en vue de conclure des Accords-Cadres. L'Agence d'Acquisition est la seule Agence d'Acquisition en vertu des Accord(s)-Cadre(s). L'Agence d'Acquisition sollicite des Offres sous plis scellés de la part de Soumissionnaires éligibles pour l'acquisition des fournitures de bureau.

3. Les Accords-Cadres à conclure seront: «à Utilisateur Unique: L'Utilisateur Unique autorisé à acheter en vertu des Accords-Cadres est l'unité de gestion du projet HISWACA.

4. Les Accords-Cadres à conclure seront à Fournisseurs Multiples.

5. La sélection d'un Fournisseur dans le cadre d'un AC pour l'attribution de Commandes sera effectuée par une procédure de Passation Secondaire des Marchés tel que défini dans l'Accord-Cadre (AC). Cependant, la conclusion de l'Accord-Cadre n'imposera pas d'obligation à l'Agence d'Acquisition, y compris les Agences d'Acquisition participantes, d'acquérir les Fournitures par Commandes. La conclusion de l'Accord-Cadre ne garantit pas qu'un Fournisseur qui a obtenu un AC sera attributaire de Commandes(s).

6. L'appel d'offres sera conduit par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le «Règlement de la Banque mondiale applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement «**Version de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020 et Septembre 2023**» et est ouvert à tous les Soumissionnaires éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

7. Les Accords-Cadres sont conclus pour une durée: d'un (01) an à compter de la durée indiquée dans l'Accord-Cadre. La durée initiale peut être prolongée d'un maximum de deux années supplémentaires.

8. La Procédure Primaire d'Acquisition établira un ou plusieurs Accords-Cadres Fermés.

9. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de **l'Unité de Gestion du Projet HISWACA** et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après: **Avenue Lampama, quartier Mpila,**
Arrêt TP, Arrondissement 5 Ouenzé,1er étage, Immeuble de l'Institut National de la Statistique (INS); Tél: (+242) 06 679 68 60 / 069729586, E-mail: ugp@hiswaca-congo.org de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00 du lundi au vendredi.

10. Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de **50 000 FCFA.** La méthode de paiement sera paiement en espèce ou virement bancaire au compte ci-après : 30008 03100 82034430012 53 domicilié à la BGFIBank Congo.

11. Les Offres devront être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le **04 août 2025 à 10h30 minutes**. La soumission des Offres par voie électronique «ne sera pas» autorisée. Toute Offre arrivée après l'expiration du délai limite de dépôt des offres sera rejetée. Les Offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants des Soumissionnaires et des personnes présentes, à l'adresse ci-dessous le: **lundi 04 août 2025 à 11h 00 minute.**

12. Une attention particulière doit être portée au Règlement de Passation de Marchés qui exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur la propriété effective du bénéficiaire, en même temps que la publication de la notification de l'attribution de l'accord cadre, en utilisant le Formulaire de Divulgation des Bénéficiaires Effectifs inclut dans le Dossier d'Appel d'Offres.

13. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est

Nom de l'Agence: **Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (HISWACA)**
Adresse: **Avenue Lampama, quartier Mpila,**
Arrêt TP, Arrondissement 5 Ouenzé.
1er étage, Immeuble de l'Institut National de la Statistique (INS).
Brazzaville - République du Congo
Numéro de téléphone: **(+242) 06 679 68 60/ 06 972 95 86**
Adresse électronique: ugp@hiswaca-congo.org

Fait à Brazzaville, le 03 juillet 2025

Le Coordonnateur,

Patrick Valery ALAKOUA

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU PLAN
ET DE L'INTEGRATION REGIONALE

=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-
PROJET D'HARMONISATION ET D'AMELIORATION DES STATISTIQUES EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE (HISWACA)
=-=-=-=-=-=-=-=-=-=

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès
=-=-=-=-=-=-

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°009/HISWACA/25 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DE GARDIENNAGE ET DE SECURITE

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement additionnel de l'Association Internationale pour le Développement (IDA), pour la mise en œuvre des activités du «Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (HISWACA)», et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant: **«recrutement d'une société de gardiennage et de sécurité».**

2. L'objectif de la mission est d'assurer la surveillance et la sécurité du complexe de l'institut national de la statistique (INS) et du centre national de formation en statistique, démographie et planification (CNFSDP).

3. La participation est ouverte aux différentes sociétés de gardiennage et de sécurité régulièrement installées en République du Congo et justifiant d'une solide expérience en matière de sécurité des sociétés et institutions.

4. Une visite du site sera organisée **le jeudi 10 juillet 2025 à 10h 30 minutes.**

5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les informations complémentaires et obtenir le dossier d'appel d'offres par courriel à l'adresse: recrutementhiswaca@gmail.com / ugp@hiswaca-congo.org, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

6. Les offres devront être déposées au plus tard le lundi 21 juillet 2025 à 10 heures dans les locaux du projet HISWACA à l'adresse mentionnée ci-après: Avenue Lampama, quartier Mpila, Arrêt TP, Arrondissement 5 Ouenzé, 1er étage, Immeuble de l'Institut National de la Statistique (INS).

7. L'ouverture des offres est prévue pour **le lundi 21 juillet 2025 à 10h 30 minutes dans les locaux du projet HISWACA.**

Fait à Brazzaville le 04 juillet 2025

Le Coordonnateur,

Patrick Valery ALAKOUA

MINISTERE DES FINANCES, DU BUGGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE

ANNONCE LEGALE

ANNONCE LEGALE N°468/2025/BZ-C
INSERTION LEGALE

Suivant Réquisition reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la propriété Foncière de Pointe-Noire Cité, une procédure d'immatriculation, en vu de l'établissement des titres fonciers, est en cours.

N°	N° DE REQUISITION	Références cadastrales	Quartiers	Arr /Dpt	Requérants
1	33270 du 05-03-25	Sect L, bloc - ; Plle - ; Sup : 408,83m2	RUE REX KABA (QUARTIER FLORENT TSIBA)	POOL	KOULIMAYA LOHOSSI Leatitia Nardely
2	32292 du 29-07-24	Sect P13C, bloc 33 ; Plle 10 ; Sup : 203,18m2	RUE LOUZOLO (QTIER 713 CITE DES 17 MOUKONDO)	4-BZV	OTOUANA Melda Rachel
3	30687 du 22-08-23	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 3.209,39m2	MANIANGA	9-BZV	NGAVOUNI née LEMOUELE LEMOSSIOTA H.
4	32578 du 02-10-24	Sect P3, bloc 33 ; Plle 11 ; Sup : 174,45m2	84BIS, RUE BATEKES	3-BZV	DIAWARA Dodo
5	30967 du 26-10-23	Sect P9, bloc 149 ; Plle 1 ; Sup : 258,04m2	152BIS, RUE LAGUE	4-BZV	NGUIMBI BAKALA Pierre Maurice
6	33567 du 14-05-25	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 400,00m2	QUARTIER LIFOULA	POOL	GUERIN née OTSASSO KOULANGO Krystyna V. B.
7	32109 du 20-06-24	Sect P13C, bloc 119 ; Plle 16bis ; Sup : 137,06m2	42BIS, RUE DE L'AMITIE	7-BZV	GANZINO NGOUNGA Cyprien
8	32703 du 04-11-24	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 1.600,00m2	VILLAGE MINGALI BAMBOU	POOL	OTSOU Aline Carine
9	32704 du 04-11-24	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 11.810,00m2 (1ha10a10ca)	VILLAGE MINGALI BAMBOU	POOL	OTSOU Aline Carine
10	33647 du 03-06-25	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 4.000,00m2	45 QUARTIER NDIBOU	POOL	MBOUSSA Armel Blanchard
11	33564 du 15-05-25	Sect P9, bloc 189 ; Plle 2 ; Sup : 260,36m2	184, RUE GAMBOMA	5-BZV	OHOLOTE DINGHA Matha
12	33565 du 15-05-25	Sect P14, bloc 53 ; Plle 26 ; Sup : 197,52m2	30BIS, RUE ASSIÉNÉ	6-BZV	OHOLOTE MBOUALE Achta
13	33497 du 22-04-25	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 4.000,00m2	VILLAGE LIFOULA	POOL	OSSEBI DOUNIAM Sene Aza M'ezi
14	28922 du 14-07-22	Sect : Zone non cadastrée, Sup : 915.361,72m2 soit 91ha53a61ca	VILLAGE NGOUOMI	POOL	BIZITOU Prosper
15	28920 du 14-07-22	Sect : Zone non cadastrée, Sup : 910.671,74m2 soit 91ha06a71ca	VILLAGE NGOUOMI	POOL	BIZITOU Prosper
16	26757 du 27-01-21	Sect J, bloc 20 ; Plle 4 ; Sup : 225,23m2	LOGEMENT J-448/V OCH	3-BZV	DABIRA née BOCOUALA MONZEKE Marie Christine
17	26756 du 27-01-21	Sect J, bloc 19 ; Plle 2bis ; Sup : 201,20m2	AVENUE DE LA MORGUE (LOT J-421/V OCH)	3-BZV	DABIRA Norbert
18	33444 du 09-04-24	Sect P14, bloc 134 ; Plle 01 ; Sup : 406,62m2	01, RUE ABILA (QUARTIER 66 CHAMP DE TIR)	6-BZV	KIKOLI Anastasie
19	33611 du 23-05-25	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 800,00m2	VILLAGE IMPANI (TERRE IBINA)	POOL	NOMBAULT LUZINGU Helga Exaucée
20	33531 du 06-05-25	Sect B, bloc - ; Plle - ; Sup : 908,51m2	QUARTIER STADE DE LA CONCORDE	POOL	MONGBENDE Joseph
21	33460 du 15-04-25	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 800,00m2	QUARTIER ISSOULI, TIERRE IWOUEME	POOL	BOZALANDHE Vyncil Bonzard
22	33461 du 15-04-25	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 993,90m2	VILLAGE LIFOULA	POOL	BOZALANDHE Vyncil Bonzard
23	33630 du 27-05-25	Sect AN, bloc 128 ; Plle 23 ; Sup : 399,56m2	32, RUE GOMA TSE-TSE (QUARTIER LA POUDRIERE)	4-BZV	KOMBO Jacques
24	33529 du 05-05-25	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 299,18m2	VILLAGE KINTELE	POOL	METOUL Biamane Franckline
25	33671 du 11-06-25	Sect P7, bloc 112 ; Plle 11bis (ex.960) ; Sup : 86,39m2	960, RUE LOUEME (QUARTIER PLATEAUX DES 15 ANS)	4-BZV	Société «H-DOM IMMOBILIER» SARLU
26	33488 du 18-04-25	Sect AT, bloc 24 (ex.55) ; Plle 38 (ex.9) ; Sup : 187,72m2	29, RUE MANGOLE LAURENT	4-BZV	BRE Marie Bonheur Wilfrid
27	33681 du 16-06-25	Sect AT, bloc 6 (ex.126) ; Plle 32 ; Sup : 206,83m2	RUE IBOURITSO (QUARTIER N'GAMBIO)	4-BZV	Enfants NKOUKA
28	33455 du 14-04-25	Sect P1, bloc 52 ; Plle 05 ; Sup : 751,66m2	8, IMPASSE RUE HAOUSSAS (QUARTIER MAGATTE)	3-BZV	OKEMBA AYESSA Frantz Estel
29	33363 du 26-03-25	Sect P6, bloc 107 ; Plle 20 (ex.27) ; Sup : 360,80m2	141, RUE MBETIS	5-BZV	OKEMBA AYESSA Frantz Estel
30	33511 du 15-04-25	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 395,58m2	QUARTIER 903 MATARI	9-BZV	OSSIELE LEBAKA Charlène Aïcha
31	33026 du 16-01-25	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 676,47m2	QUARTIER NGAMBIO (KINTELE)	POOL	ESSONGO née MFOUROU Pierrette
32	33516 du 29-04-25	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 189,66m2	QUARTIER 612 MAKABANDILOU	9-BZV	MBON GANTSIO Davy Vianney
33	33515 du 29-04-25	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 581,86m2	MAKABANDILOU	9-BZV	MBON GANTSIO Davy Vianney
34	33634 du 27-05-25	Sect P2, bloc 2 ; Plle 4bis (ex.11) ; Sup : 206,09m2	22BIS, RUE MBAKAS (QUARTIER QUENARD)	3-BZV	SOCIETE W.A.B
35	33478 du 17-04-25	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 400,00m2	QUARTIER CAMPEMENT	POOL	BOUANGA-DONGUI Mickaël Carlo Julien
36	29551 du 22-12-22	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 1.270,84m2	VILLAGE YIE	POOL	ETEKA BIYAMOU MILONDZO Fany
37	33260 du 03-03-25	Sect P8, bloc 31 ; Plle 15 ; Sup : 142,54m2	25BIS, RUE KIMBOTO	4-BZV	WHITTAKER Adry Chardeline
38	33713 du 20/06/25	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 340,02m2	KINTELE	POOL	CHALHOUB KAMEL et JABER BASSEL
39	33447 du 09-04-25	Sect P7, bloc 3 ; Plle 07 (ex.2) ; Sup : 236,75m2	4, RUE BANGUI (QUARTIER LOUBASSA)	4-BZV	NGOLO ATIPO Historiel Prestigieux
40	33677 du 16-06-25	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 398,93m2	QUARTIER LIFOULA, Terre Intali (Zone petit matin)	BRAZZAVILLE	MVOUO KARIVA Christel Junior
41	33523 du 30-04-25	Sect P9, bloc 142 ; Plle 7 ; Sup : 292,28m2	173, RUE LAGUE	5-BZV	BOUBACAR Yara
42	33635 du 28-05-25	Sect P10, bloc 48 ; Plle 04 et 05 ; Sup : 385,52m2	120BIS ET 122, RUE MOUSSANA (QUARTIER 57)	5-BZV	Enfants OKOUERE
43	33338 du 21-03-25	Sect A, bloc 50 ; Plle 6ter ; Sup : 404,23m2	QUARTIER STADE DE LA CONCORDE (KINTELE)	BRAZZAVILLE	IBEMBA Pavlov Merveil
44	33522 du 30-04-25	Sect P8, bloc 92 ; Plle 7 ; Sup : 411,60m2	95, RUE MADINGOU (QUARTIER MILANDOU)	4-BZV	BOUBACAR Yara
45	32828 du 29-11-24	Sect F, bloc - ; Plle - ; Sup : 1.186,88m2	QUARTIER NGAMBIO (MILLE LOGEMENTS)	POOL	ENGAMBE Guy Noël

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, a compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera recevable (Art.26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant régime de la Propriété Foncière).

Paterne Dimitri ELA¨PIE, Inspecteur principal des Impôts, Chef de bureau

Fait àFait à Brazzaville, le 07juillet 2025

AGRICULTURE

L'UNICOOPAC pour la relance des activités agricoles extensives

Portée sur les fonts baptismaux en juin 2025, l'Union congolaise des coopératives, producteurs et artisans du Congo (UNICOOPAC) dirigée par Aser Sidney N'se Adzeney, a organisé une conférence de presse, sur le thème : «L'état de l'agriculture congolaise, pistes de solutions, opportunités de la ZLECAF (zone de libre-échange continentale africaine) et le rôle de l'UNICOOPAC».

C'était au siège de cet organe syndical, à Talangaï, dans le 6e arrondissement de Brazzaville, le vendredi 27 juin 2025. Cette conférence a été rehaussée de la présence de la marraine de l'UNICOOPAC, Mme Joël Longonda, et des membres de cette plateforme.

Pour le président de cette organisation, cette rencontre marque le début d'une aventure qui va hisser le Congo vers l'excellence. Ce moment est particulier, puisqu'il ne s'agit pas seulement de partager un constat, mais d'une prise de conscience collective pour relever l'agriculture congolaise. L'agriculture pour le Congo n'est pas une question secondaire, mais fondatrice, a-t-il martelé. *«L'UNICOOPAC se positionne comme une structure syndicale légitime au plaidoyer. Elle est un pont entre les coopératives, les producteurs et les pouvoirs publics; un levier d'intégration régionale et d'émergence; une force de proposition; une plateforme pour former des agriculteurs ; pour industrialiser les filières de production, etc»*, a précisé son président Aser Sidney N'se Adzeney.

Le président de l'Unicoopac, au milieu pendant la conférence

Le Congo possédant plus de dix millions de terres arables, un climat favorable, des eaux abondantes, une jeunesse dynamique, mais son agriculture peine à décoller, ce qui le conduit à exporter près de 70% des denrées alimentaires. L'UNICOOPAC entend renverser la tendance, surtout avec l'entrée en vigueur sous peu de la ZLECAF, qui place le Congo au cœur d'un marché de plus d'un milliard de consommateurs africains. *«Le potentiel est immense, mais il ne suffit pas d'avoir accès au marché, il faut plutôt pouvoir produire, car un peuple qui ne produit pas est un peuple qui n'est pas libre»*, a dit le président de cette organisation syndicale, en citant le Président Denis Sassou Nguesso.

En perspective, l'Union préconise des formations, parce que sans connaissances, il sera difficile d'atteindre les résultats escomptés, a souligné Sidney Adzeney. A cela s'ajoutent des descentes dans les départements, afin d'expliquer aux producteurs les idéaux de cette plateforme pour l'essor de leurs activités. *«Nous nous engageons à négocier avec les pouvoirs publics de l'installation de centres de mécanisation agricole ou de location de services agricoles pour faciliter l'activité agricole»,* a promis le président de l'organisation syndicale .

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

POLITIQUE NATIONALE DE LA JEUNESSE

Un levier puissant pour l'épanouissement des jeunes

Sous l'égide de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), le ministère de la Jeunesse et des sports, représenté par son directeur de cabinet, Charles Makaya, et le ministère de l'Économie, du plan, …, représenté par son directeur de cabinet par intérim, Émile Éba, ont organisé jeudi 3 juillet 2025 à Brazzaville un atelier de validation de la Politique nationale de la jeunesse (PNJ). L'objectif étant d'enrichir et de valider un document qualifié de ''puissant levier de transformation pour l'épanouissement de la jeunesse'' comme l'a souligné Charles Makaya à l'ouverture des travaux.

Les experst et les officiels, posant pour la postérité

Brice Olivier Kamwa Ndjatang, représentant résident adjoint de l'UNESCO au Congo, a rappelé l'intérêt de valider cette politique, évoquant les données du recensement général de la population de 2023 mené par l'Institut national de la statistique (INS): 76 % de la population congolaise a moins de 35 ans, dont 41 % sont âgés de moins de 15 ans. Une jeunesse prépondérante qui, selon lui, impose d'importants défis dans tous les aspects du développement socio-économique du pays.

Émile Éba, pour sa part, a précisé que la PNJ s'appuiera sur des indicateurs suivants: taux d'emploi, alphabétisation, participation associative, ainsi que sur une cartographie fine des zones les plus vulnérables. Il s'est félicité de la rigueur des experts mobilisés: collecte et analyse des données, débats thématiques, relecture attentive des chapitres. Le document a été renforcé méthodologiquement par l'UNESCO et ONU-Jeunesse, assurant une cohérence avec les meilleures pratiques internationales.

Complémentaire au Plan national de développement (PND) 2022-2026, la PNJ prévoit: 80 projets ciblés sur la jeunesse, couvrant l'éducation, l'emploi, l'entrepreneuriat et la santé reproductive; 5.000 places supplémentaires en centres de formation professionnelle d'ici 2026; un programme ''solidarité-jeunesse'' visant à promouvoir l'embauche de 4.000 jeunes dans le secteur privé; le recrutement de 6.700 agents publics et la création de 3.300 postes dans l'enseignement.

Ces initiatives visent à réduire le taux de chômage des jeunes, estimé à 40 %, pour le ramener à 28 % d'ici 2026, tout en portant le taux de scolarisation technique à 70 %.

L'UNESCO rappelle que le marché de l'emploi est actuellement peu dynamique: un chômage élevé, en particulier chez les primo-demandeurs, et des emplois souvent précaires ou faiblement rémunérés.

La Politique nationale de la jeunesse se veut un outil stratégique complet, destiné à renforcer les programmes et projets en faveur des jeunes, et à offrir aux décideurs une vision holistique des défis liés à la jeunesse, que Brice Olivier Kamwa Ndjatang a qualifiée de *«fer de lance de la Nation».*

Gaule D'AMBERT

AVIS

ABS CONGO SARL

SARL au capital de 1 000 000 XAF, Appartement 11, 12ème étage Tour Mayombe, Avenue Charles de Gaulle, Pointe-Noire.

Aux termes du procès-verbal de L'Assemblée Générale Extraordinaire du 02 juin 2025, l'associé unique, la société **ABS**, au capital de 1 000 000, Appartement 11, 12e étage Tour Mayombe, Avenue Charles de Gaulle, Pointe-Noire, a décidé la dissolution sans liquidation de la société **ABS CONGO** par application de l'article 25 du Titre VI des statuts. Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société **ABS CONGO** à la société **ABS**, à l'issue du délai d'opposition qui est de 30 jours à compter de cette publication. Mention en sera faite au RCCM de Pointe-Noire.

SELECT PRO
Société à Responsabilité limitée
Au capital de 1.000.000. de francs CFA
Siege social: 128, rue Lamothe, Quartier CCF
Brazzaville / République du Congo
RCCM: CG/BZV/08 B 833

EXTENSION DES ACTIVITES DE L'OBJET SOCIAL, CESSION DES PARTS SOCIALES ET NOMINATION D'UN NOUVEAU GERANT

Aux termes du procès-verbal constatant les résolutions de l'Assemblée générale mixte du 02 juin 2025, enregistré le 6 juin 2025 à Brazzaville, Recette de Bacongo, sous le numéro **2909, foolio 098/007**, l'Associée Unique de la Société **SELECT PRO**, Société à Responsabilité limitée, précédemment Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle, a décidé d'étendre son objet social à l'activité ci-après:
- Transformation du maïs et des tubercules de manioc (manioc, igname, patate douce, tarot) en farine et ses différents dérivés.

L'Associée Unique, Madame **TSOUMOU-GAVOUKA Guili** a décidé de céder 50% de ses parts sociales (ci-après la cédante) à Madame **MONGO Iyomi Pauline Nahawa** (ci-après la cessionnaire).
L'associée Unique a décidé de nommer madame **MONGO Iyomi Pauline Nahawa** en qualité de Gérante de la Société.
Dépôt dudit procès-verbal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville en date du 06 Juin 2025, sous le numéro **CG-BZV-01-2025-D-00675.**

Pour avis,
Les Associées

PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

''Apprendre à créer et à gérer son entreprise''

Dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale des micros, petites et moyennes entreprises, le 27 juin ; la direction départementale des Petites et moyennes entreprises de Brazzaville, a organisée le vendredi 27 juin 2025, un master class écosystème PME, sur le thème: *«Comment créer, gérer, financer et développer son entreprise»*.

La rencontre a réuni des étudiants, des promoteurs d'entreprises, des parlementaires, des représentants des administrations publiques et privées.

Le directeur général des petites et moyennes entreprises a défini le rôle que joue sa direction à propos des formalités administratives pour la création d'entreprise ainsi que les missions dévolues à l'Agence congolaise pour la création des entreprises (ACPCE) pour la délivrance de l'acte de naissance de l'entreprise. *«Cette journée est une source d'inspiration majeure pour tous les entrepreneurs. Elle met en lumière le rôle vital que jouent les micros, petites et moyennes entreprises dans la croissance économique, la création d'emplois et la réduction de la pauvreté. En 2023, plus de 4.000 entreprises créées à travers l'ACPCE, soit une progression de près de 30% par rapport à l'année précédente. Par ailleurs, le Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement (FIGA) joue un rôle crucial en facilitant l'accès au financement, souvent un obstacle majeur pour les petites et moyennes entreprises.*

Une vue de l'assistance

Son accompagnement financier et technique a permis à des centaines des PME de se développer en 2023. En effet, de nombreuses questions se posent: quelles stratégies adoptée pour gérer efficacement son entreprise? Quels sont les moyens de financement ou partenariats à mobiliser pour la faire croître? Comment s'adapter à un environnement économique en constante mutation?», s'est-il interrogé.

Pour lui, cette master class vise à outiller les jeunes entrepreneurs, les porteurs de projets et les dirigeants d'entreprise afin de leur permettre de mieux s'approprier les outils que le Gouvernement a voulu mettre à leur disposition pour transformer leurs ambitions en réussite concrète. L'Agence de développement des petites et moyennes entreprises (ADPME), dispositif institutionnel qui offre des formations spécialisées, du conseil en gestion, en marketing et en innovation, ainsi que des programmes d'appui à l'exportation.

Au nombre des panels et dintervenants à cette journée, il y a eu l'inspectrice de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) qui a édifié l'auditoire sur les différentes procédures d'affiliation. *«Créer une entreprise, c'est bien, mais procéder à la gestion des risques, c'est-à-dire payer son assurance pour la protection sociale, c'est mieux. Pour ce faire, il faut nécessairement s'affilier à la CNSS tout en formalisant le dossier au niveau du registre du commerce. Ainsi, six documents sont éligibles pour la création d'une entreprise. Mais son fonctionnement est conditionné à la bonne gestion des ressources humaines, à la bonne gestion des finances, au marketing managérial, à la communication et à la bonne comptabilité»*, a-t-elle fait savoir.

Pascal BIOZI KIMINOU

VIE DES ARTISTES

Polémique entre Koffi Olomide et Fally Ipupa

La polémique entre Koffi Olomidé et Fally Ipupa, a marqué la scène musicale congolaise ces derniers temps. Elle se manifeste par des tensions et des piques parfois publiques, mais aussi par des accusations de manque de reconnaissance et de respect, notamment de la part de Koffi Olomidé envers Fally Ipupa. Ces tensions ne se traduisent pas toujours par des affrontements directs et ouverts, mais peuvent être perçues à travers des interviews, des chansons ou des déclarations indirectes.

Koffi Olomidé

Fally Ipupa

L'une des principales sources de tension semble être liée à la question de la reconnaissance du rôle de Koffi Olomide dans l'ascension de Fally Ipupa. Koffi, en tant que mentor, aurait le sentiment que Fally ne lui témoigne pas suffisamment de reconnaissance pour l'aide qu'il lui a apportée. Il lui est arrivé de le traiter indirectement *«d'indigne et de petit bonhomme»*, lors de l'un de ses passages dans une chaîne de télévision. La comparaison entre les deux artistes, souvent faite par les fans, alimente également la polémique. Certains considèrent Fally comme l'héritier de Koffi, tandis que d'autres insistent sur le fait que Fally a su créer son propre style et a dépassé son mentor. Il est important de rappeler que Fally Ipupa a débuté sa carrière au sein du groupe Quartier Latin International de Koffi Olomide. Leur relation a évolué au fil du temps, et des tensions sont apparues lorsque Fally Ipupa a décidé de voler de ses propres ailes et de se lancer dans une carrière solo. Récemment, dans des enregistrements audio, Koffi a exprimé des regrets quant à

Didistone

la situation actuelle, déclarant qu'il n'aurait jamais souhaité un tel désaccord avec Fally, dont il se dit fier. Outre cela, Koffi n'est pas du tout content des apparitions publiques de Fally aux côtés de Didistone, sa fille. Il a lancé un message à peine voilé, qui semble clairement viser Fally, sans toutefois citer directement son nom. Faisant référence à Didistone qui, à plusieurs reprises déjà, s'est affichée aux côtés de Fally lors d'évènements publics ou privés. Ces apparitions, mal commentées sur les réseaux sociaux, alimentent depuis un temps les tensions entre les deux artistes. La sortie de Koffi remet en lumière leurs rapports parfois tendus. Les tensions entre les deux artistes se traduisent par des échanges vifs, notamment sur les réseaux sociaux, où ils s'envoient des piques. Ces conflits mettent en lumière la difficulté pour ces deux stars de maintenir une attitude de leader pour les jeunes, notamment en raison de leurs divergences publiques. Les polémiques peuvent avoir un impact sur l'image des artistes et sur la perception que le public a de leur relation, alimentant les divisions entre les fans. En définitive, la polémique entre Koffi Olomidé et Fally Ipupa est un épisode complexe qui trouve ses racines dans des questions de reconnaissance, de rivalité et d'évolution de carrière. Elle se manifeste par des tensions publiques, des échanges parfois vifs, et soulève des questions sur le rôle de ces deux figures emblématiques de la musique congolaise.

A.-P. MASSAMBA
(Avec Strong2kin Moov)

SUR LE PODIUM

A 80 ans, Noël Sita ''Chiwawa'' demeure un excellent danseur

Retraité des Forces armées congolaises (FAC), classe 1962, évoluant au Groupement aéroporté (GAP), au Génie et au Bataillon de commandement des services (BCSQG) du Grand quartier général, totalisant trente-trois ans de retraite aujourd'hui, Noël Sita dit ''Chiwawa'' est un pssionné de la danse depuis de longues années. Au hasard d'une rencontre, nous avons échangé avec lui sur sa passion, la danse, ses débuts dans ce domaine, ses joies et ses peines, mais également sur sa longue et riche carrière de danseur.

Noël Sita dit ''Chiwawa''

Que devenez-vous?
**Je ne fais absolument rien, actuellement je suis à la maison, j'attends ma pension qui vient difficilement. En ce moment, j'ai 80 ans, je suis né le 10 juillet 1945 à Brazzaville. Artistiquement parlant je fais la danse, J'ai mon groupe de danse dénommé *''Chiwawa Salsero''*, ma présidente c'est Mireille dont le nom de famille m'échappe.

Pourquoi avez-vous créé ce club?
**Nous l'avons créé parce que nous sommes des fanatiques de l'orchestre Les Bantous de la capitale, mais comme l'orchestre avait créé son groupe de danse, nous, nous nous étions retirés pour créer le nôtre en 1987, et étant le plus vieux du groupe, les collègues avaient préféré donner mon nom au groupe. Au départ, il comptait douze membres, mais cinq sont décédés.

D'où tirez-vous votre passion pour la danse?
**Mon père était un grand danseur; il s'appelait Noël Samba Sita, et cette ambiance qui le caractérisait m'a beaucoup motivé. Pratiquement cela fait une quarantaine d'années que je pratique la danse. Et je pratique plusieurs danses, telles que, ''le pachanga''; ''le chacha''; ''la salsa'' et ''la rumba''. Mais je danse plus ''la salsa'', que la rumba.

Quelle satisfaction vous procure la danse et quels bons souvenirs en gardez-vous?
**La danse me rend gaie parce que je n'ai pas une autre distraction. Et en plus, j'ai effectué beaucoup de voyages à l'intérieur du pays, en France, en République Démocratique du Congo, notamment à Kinshasa où je me rends régulièrement, car nous dansons souvent avec le groupe ''Bana Leo''.

Rencontrez-vous des difficultés dans ce que vous faites?
**Il faut simplement comprendre que le pays n'a pas d'argent, c'est difficile quand même. Mais, comme j'ai dit tantôt, moi, la danse je la prends comme distraction.

Auriez-vous un message à l'endroit des jeunes qui veulent suivre vos pas?
**Je demande à la jeunesse de moins boire et beaucoup danser parce que la danse c'est une distraction qui procure la gaité et la joie de vivre. Je déplore le fait que les jeunes ne s'intéressent pas trop à la danse, je les invite à venir auprès de nous pour apprendre parce qu'ils sont l'avenir du pays. J'ai formé quelques-uns dont je préfère taire les noms. Moi, aujourd'hui, je ne peux pas vous dire qui m'a formé à la danse, mais j'imitais les anciens comme les vieux Molinar, Kalafar, etc.

Que dites-vous pour clore cet entretien?
**Je vous demande, vous, journalistes, de faire un effort d'aborder les artistes parce qu'ils sont un peu méfiants, il ne faut pas privilégier l'argent, et je vous prie de faire des efforts que pour que votre journal continue à progresser.

Propos recueillis par
Alain-Patrick MASSAMBA

LOCATECH SERVICES

Société à responsabilité limitée pluripersonnelle,
au capital de 15.000.000 F CFA
siège social à Douala, BP: 5417, Zone Portuaire Base Wouri
R.C.C.M: RC/DLA/1999/B/017567

Hydro Assistance Congo

Adresse: Allée de Makimba, Immeuble ARPCE, 3e étage,
Centre-Ville, B.P.1306
S/C du cabinet FIDAFRICA
Pointe-Noire, République du Congo
R.C.C.M.: CG-PNR-01-02025-B21-00004

Aux termes du procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale de la société **Locatech Services** en date du 09 mai 2025, reçu au rang des minutes de Maître **Noël MOUNTOU**, notaire à Pointe-Noire en date du 16 mai 2025 sous le répertoire n°206/MN/025 et enregistré au Bureau de l'Enregistrement, des Domaines et Timbre de Pointe-Noire Centre en date du 20 mai 2025 sous le **n°3896, folio 009/29**, il a notamment été décidé de l'ouverture d'une succursale en république du Congo nommée **«Hydro Assistance Congo»**, immatriculée au Registre du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire sous le numéro **CG-PNR-01-02025-B21-00004.**

L'inscription de la décision d'ouverture de la succursale au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier a été constatée en date du 11 juin 2025, sous le numéro **CG-PNR-01-02025-B-00380.**

Pour avis,

Le Gérant

Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire à Pointe-Noire
73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers
1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P: 1718
E-mail : etudeleolekombo@gmail.com
Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE

SOCIETE REEL INTERNATIONAL
Société à Responsabilité Limitée au capital de F CFA: 3 000 000
Siège social: 43 Rue Simon Zéphirin, entrée du Port Pointe-Noire, République du Congo
RCCM: CG-PNR-01-2017-B12-00179

DISSOLUTION ANTICIPEE ET MISE EN LIQUIDATION DE LA SOCIETE

Suivant Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 Juin 2025, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres **le 13 Juin 2025**, sous le **folio 109/26 N°4629,** les associés ont décidé de la dissolution anticipée ainsi que la mise en liquidation amiable de ladite société.
Nomination d'un liquidateur: Les associés ont nommé en qualité de liquidateur de la société: **Monsieur DAMBA KAYA Naho Dhev Cyrmane.**
Dépôt légal: Les actes ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 16 Juin 2025, sous le dépôt **N° CG-PNR-01-2025-D-00664** et mention modificative a été portée au registre sous le **N° CG-PNR-01-2025-M-06092.**

Pour insertion légale
- Maître Léole Marcelle KOMBO -

Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire à Pointe-Noire
73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers
1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P: 1718
E-mail: etudeleolekombo@gmail.com / Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE

TEDIS CONGO
Société à Responsabilité Limitée au capital social de F CFA 1 000 000
Siège social: Quartier Aéroport BP: 4793 Pointe-Noire, République du Congo
RCCM: CG-PNR-01-2012-B12-00662

NOMINATION DU NOUVEAU PRESIDENT

Suivant acte reçu par Maître **Léole Marcelle KOMBO**, Notaire à Pointe-Noire, en date du 03 Mars 2025, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 17 Avril 2025, sous le **folio 074/23 N°2908**, il est intervenu une cession de parts entre associés qui a eu pour conséquence la modification de la forme juridique en Société par Actions Simplifiées Unipersonnelle (SASU).
Nomination du nouveau président: la Société **TEDIS SA** représentée par Monsieur **Roland Marie Jean EDGAR-ROSA** est nommée en qualité de président.
Dépôt légal: Les actes ont été déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 28 Avril 2025, sous le dépôt **N° CG-PNR-01-2025-D-00428** et mention modificative a été portée sous le numéro: **CG-PNR-01-2025-M-05819 le 16 Juin 2025.**

Pour insertion légale
- Maître Léole Marcelle KOMBO -

VIE DES CLUBS

Des remous au sein des clubs

Diables-Noirs, AC Léopards de Dolisie et CARA, trois des clubs phare du football congolais, traversent actuellement une crise organisationnelle profonde. Leurs présidents rencontrent des difficultés à obtenir un soutien massif des supporters.

L'avenir de la présidence des Diables-Noirs s'assombrit pour le général Jean-François Ndengué. Le jeudi 3 juillet dernier, un collectif du mythique club ''Jaune et noir'' a publié devant le Stade Marchand, fief du club, une déclaration dans laquelle il a annoncé la fin du mandat du président en place et exigé un changement à la tête du club.

Jean-François Ndengué

Djim Oumar

Des griefs multiples contre le général-président

Les griefs formulés à l'encontre de Jean-François Ndengué sont nombreux. Le porte-parole du collectif a dénoncé une *«chute libre des résultats sportifs»* qui a plongé les Diables-Noirs loin des places de qualification pour les coupes africaines interclubs. A cette descente dans le classement de Ligue 1 s'ajoutent *«une gestion administrative jugée peu vigoureuse»* et une gestion financière *«opaque»*. Selon les contestataires, les statuts du club n'ont jamais été respectés ; ni le conseil d'administration, ni les autres structures promises, ne sont opérationnels ou n'ont été mis en place.

Face à cette crise de confiance, les membres du collectif ont annoncé la mise en place d'un comité de réorganisation, la destitution du conseil d'administration et la dissolution de la coordination nationale des supporters. L'objectif: réécrire les statuts du club, mettre enfin en place les structures prévues et relancer la gouvernance du club sur des bases solides. L'occasion aussi pour annoncer la candidature de Teddy Christel Sassou-Nguesso, PDG de SNPC Distribution et ancien président de la section football entre 2014 et 2016, à la présidence du club. Une configuration qui promet une assemblée générale sous haute tension, dans un climat où le vent du changement semble déjà souffler.

Djim Oumar contesté

L'AC Léopards de Dolisie traverse aussi une période de turbulence. Des supporters exigent le départ du président Djim Oumar, lui aussi en fin de mandat et frappé d'une sanction provisoire de la FIFA. Ils appellent à une assemblée générale devant mettre en place une nouvelle direction, alors que le président s'accrocherait à son poste. Le statu quo persistant, cela impacte déjà la préparation de l'équipe, engagée pourtant en Ligue des champions africaine comme la saison passée. Alors que la CAF a fixé la date limite de dépôt des listes des joueurs au 31 juillet 2025, les Fauves du Niari sont plongés dans une inextricable confusion. Or, le temps presse…

Un autre club secoué par des remous : CARA. L'unique club congolais vainqueur de la C1 africaine, en 1974, peine à trouver des dirigeants capables de prendre les choses en main. Des voix s'élèvent pour appeler à l'unité et la cohésion au sein de l'équipe afin de surmonter cette période difficile.

Franck SOUAPIBOU

RECONNAISSANCE

Ces sportifs militaires qui font briller la DGSP

Militaires et sportifs: ils sont nombreux au sein de l'équipe de la DGSP à concilier avec succès leur métier et leur passion pour le sport. Vendredi 3 juillet 2025, certains d'entre eux ont été mis à l'honneur à leur direction générale, pour avoir brillé lors des compétitions sportives militaires organisées en marge des activités marquant les 64 ans des FAC.

Volley-ball, football, challenge technique, cross, ces disciplines par équipes ou individuelles étaient représentées, incarnées par une trentaine de militaires conciliant avec succès leur métier et leur passion pour le sport. L'équipe masculine de volley-ball a remporté la médaille d'or, tout comme celle du cross féminin; l'équipe du Challenge technique s'est adjugée la deuxième place; l'équipe féminine de volley-ball et celle du cross hommes ont terminé à la troisième place dans leurs épreuves. Des récompenses individuelles ont couronné leur participation. Le soldat de deuxième classe Lovly Diassiloua a remporté le trophée de meilleur joueur de volley-ball, et le soldat de deuxième classe Duchesse Stan Matingou, le trophée de meilleur passeur.

Ce vendredi-là, ils étaient invités à présenter leurs trophées au directeur général de la Direction générale de la sécurité présidentielle, le général de brigade Serge Oboa. Un événement officiel mais convivial, visant à saluer l'engagement de ces soldats sportifs, ainsi que les performances réalisées en championnats militaires des 64 ans des Forces armées congolaises et de la gendarmerie.

Serge Oboa congratulant les athlètes à l'honneur

«Fiers de vos performances»

«La hiérarchie de la DGSP est fière de vos performances, tant en équipes qu'individuellement», a déclaré le général de brigade Serge Oboa. Et de rappeler les valeurs communes qui les lient, comme l'humilité, le courage, l'exigence et la cohésion. Le patron de la sécurité présidentielle a défini les objectifs pour les compétitions à venir et a exhortés tous les sportifs *«au travail acharné pour consolider les résultats obtenus cette année et à faire mieux lors des échéances à venir»*. Une exhortation qui a valeur d'instruction et pour les athlètes et pour leurs encadrements techniques respectifs. Parce que, au sport on ne triche pas, comme dit un dicton que le directeur général de la DGSP aime à rappeler. *«Beaucoup de travail, la disponibilité, la cohésion et le respect des consignes des techniciens»*, a-t-il insisté. *«Tous les moyens seront mis en œuvre pour garantir la bonne préparation et prestations des sportifs»*, a rassuré le général de brigade.

Ce rendez-vous sportif a été l'occasion pour les sportifs qui ont été distingués, de remercier la direction générale de la DGSP.

G.-S.M.

Offre d'emploi

Rejoignez-nous !

Dans le cadre du renforcement de sa présence digitale, notre institution, basée à Brazzaville, recrute un(e) Community Manager passionné(e) et créatif(ve).

Votre mission ?

Mettre en lumière la parole, l'image et les actions de notre Directeur Général, tout en contribuant activement à la stratégie digitale globale de l'organisation, en lien avec l'équipe communication.

Vos responsabilités principales:

* Accompagner le DG au quotidien, en créant des contenus dynamiques et engageants (photos, vidéos, publications…) autour de ses prises de parole, déplacements et événements.
* Valoriser l'image de l'institution, en produisant et diffusant des contenus institutionnels et commerciaux sur nos différents canaux (site web, réseaux sociaux, newsletters…).

Votre rattachement:

• **Fonctionnellement** auprès du Directeur Général (pour sa communication digitale personnelle).
• **Opérationnellement** auprès du Chef du Département Communication (pour la communication institutionnelle et commerciale).

Votre profil:

• Formation supérieure en communication, journalisme ou marketing digital.
• 2 à 5 ans d'expérience réussie sur un poste similaire.
• Maîtrise parfaite des outils digitaux : réseaux sociaux, montage vidéo, création visuelle, rédaction.
• Discrétion, réactivité, rigueur et créativité font partie de vos qualités essentielles.
• Une bonne connaissance des codes de la communication de dirigeants est un atout

Conditions:

• Poste basé à Brazzaville, avec déplacements ponctuels.
• Contrat CDI ou CDD selon profil.
• **Rémunération motivante** et adaptée à votre expérience.

Intéressé(e) ?

Envoyez votre CV et lettre de motivation à : staff@menya.fr

Objet : Candidature – Community Manager DG

Date limite : 20 juillet 2025

RESEAU MONDIAL DE L'AFFACTURAGE

Le Congolais Avant Gotène sacré Ambassadeur de l'année 2025

La République du Congo s'illustre une nouvelle fois sur la scène financière internationale grâce à l'excellence d'un de ses fils: Monsieur Avant GOTENE, directeur de l'affacturage et du commerce international à la Banque Postale du Congo (BPC). Il vient d'être sacré Ambassadeur de l'année 2025 par l'ensemble du réseau mondial de l'affacturage, représenté par FCI (Factors Chain International).

M. Avant Gotène

Cette distinction lui a été remise lors de la 57 conférence annuelle de FCI, tenue à Rio de Janeiro (Brésil) du 22 au 26 juin 2025. Cet événement de portée mondiale réunit chaque année les principales banques, institutions financières et experts en affacturage, dans le but d'échanger sur les innovations, les pratiques durables et les perspectives de ce mode de financement devenu essentiel pour le développement et la croissance des entreprises en général et des PME/PMI en particulier à l'échelle planétaire.

À travers cette distinction, FCI salue non seulement la compétence et l'expertise de Monsieur Avant GOTENE, mais aussi son engagement et sa dévotion en faveur du développement de l'affacturage sur le continent africain.

Ce n'est pas la première fois que Monsieur GOTENE est mis à l'honneur par FCI. En 2023, déjà, il recevait le prix de l'ambassadeur de l'année sur l'ensemble du réseau FCI, faisant de lui le premier Africain à recevoir cette distinction. Une prouesse inédite qui témoigne de la constance de son engagement et de son leadership à l'échelle internationale.

Ambassadeur de FCI et d´Afreximebank (banque panafricaine spécialisée dans le développement et le financement du commerce intra africain), son action a été déterminante dans sa participation à la rédaction sur la loi N° 54 du 31 décembre 2021 régissant l'activité de l'affacturage en République du Congo.

Titulaire de trois Masters et d'un MBA obtenu à la London School of Business and Finance, Monsieur Avant GOTENE allie excellence académique et expérience terrain. Son profil incarne une nouvelle génération de cadres africains. Il maîtrise aussi bien les codes des instances internationales que les dynamiques économiques locales.

Sa double distinction est une fierté non seulement pour la Banque Postale du Congo, mais aussi une victoire pour le continent africain, qui continue de faire entendre sa voix dans la gouvernance des mécanismes financiers mondiaux. Elle met en lumière l'importance de l'affacturage comme levier de développement, d'inclusion financière et de compétitivité pour les entreprises africaines.

Un modèle pour toute une génération

JEUNESSE

TotalEnergies lance le "On job training"

Inscrit dans sa politique sociétale dans l'axe éducation et insertion des jeunes, le programme ''On job training'' de la société pétrolière TotalEnergies EP Congo a littéralement pris son envol. Quelque 12 jeunes de Djeno sélectionnés ont été engagés à suivre une formation technique en Froid et climatisation; Électricité industrielle et Mécanique générale. Le vendredi 27 juin dernier au Centre d'éducation, de Formation et d'Apprentissage aux métiers de Maintenance Industrielle (CEFA-MMI), à Pointe-Noire, a eu lieu la cérémonie de la remise de diplômes de fin de formation de ces jeunes de Djeno de l'arrondissement 6 Ngoyo, après neuf mois de suivi. La cérémonie a connu la présence de représentants de TotalEnergies EP Congo, conduits par Lionnel Petyth, chef de division support aux opérations TotalEnergies EP Congo; Jean-Baptiste Baray, directeur général de la société Dietsmann; des autorités locales dont l'administrateur-maire de l'arrondissement 6, Wilfrid Genest Packa Banthoud, et des familles des apprenants.

Pour un coup d'essai, le «On job training» a été un coup de maître

Le programme ''On Job Training'' a été lancé en septembre 2024. Il en est à sa première édition. Le projet est porté par TotalEnergies EP Congo, en partenariat avec le CEFA-MMI et la société Dietsmann.

La sélection de ces jeunes s'est faite par la voie d'un concours. Ils étaient 70 candidats; 12 jeunes ont été retenus: huit garçons et quatre filles.

La formation a été faite en deux étapes: la partie théorique dispensée au CEFA-MMI et la partie pratique qui s'est tenue dans les chantiers de la société Dietsmann à Djeno.

Ce programme permet de former, d'outiller et de préparer la jeunesse locale aux réalités du monde professionnel.

Pour la société TotalEnergies EP Congo, ce programme affirme la volonté d'agir de manière concrète, tout en renforçant l'employabilité des jeunes des communautés riveraines de ses sites. Aussi de leur donner l'accès à des compétences techniques reconnues sur le marché du travail.

Photo de famille avec les lauréats, fiers d'exhiber leurs sésames

Ce programme a été financé par TotalEnergies EP Congo qui investit dans les compétences de demain et en participant au développement local et durable.

Prenant la parole, le directeur du CEFA-MMI, Hugues Antoine Manzambi, a remercié les sociétés partenaires TotalEnergies EP Congo et Dietsmann pour leur engagement et leur détermination citoyenne dans l'objectif de transformer les jeunes Congolais dans une démarche de qualité qui donne de l'espoir à ceux qui n'imaginaient pas de se prendre en charge.

De son côté, le directeur général de Dietsmann, Jean-Baptiste Baray, s'est dit satisfait pour avoir été aux côtés de TotalEnergies EP Congo pour l'accompagnement des jeunes de Djeno.

«La formation chez Dietsmann, c*'est une valeur à laquelle nous sommes attachés quand on développe des projets depuis de nombreuses années, que ça soit au Congo ou dans les pays où nous opérons. Depuis quelques années, on croit émerger des formations qui permettent aux jeunes d'être directement employables et directement efficaces sur le marché, sur le secteur industriel du Congo»*, a dit le directeur général de Dietsmann.

Lionnel Petyth, chef de division support aux opérations de TotalEnergies EP Congo, a indiqué que la remise de ces diplômes à 12 jeunes de Djeno marque l'aboutissement d'un parcours exigeant et porteur d'avenir.

«Ce projet, porté par TotalEnergies EP Congo, en partenariat avec le CEFA-MMI et la société Dietsmann, est une belle illustration de ce que nous pouvons accomplir ensemble quand les synergies sont mises au service de l'insertion des jeunes. Grâce à vous, ce programme a eu un véritable impact. Il n'a pas seulement formé des techniciens dans trois métiers clés, mais il a révélé des potentiels, éveillé des vocations, ouvert des perspectives. Permettez-moi de vous adresser nos plus sincères remerciements pour la qualité de l'accompagnement pédagogique et pratique sur le chantier», a dit le chef de division support aux opérations de TotalEnergies EP Congo.

Aux apprenants, il a rappelé: *«Pendant neuf mois, vous avez appris, expérimenté, persévéré. Vous avez su faire preuve de discipline, de courage et d'ambition. Ce diplôme n'est pas une fin en soi. C'est une clé. À vous maintenant d'en faire un tremplin. Continuez d'apprendre, de vous former, d'oser. Soyez fiers de vous et de votre parcours. Ne renoncez jamais à vos rêves. Vous êtes des ambassadeurs du savoir-faire, de l'engagement, et de l'espoir pour toute une génération»*.

L'administrateur-maire de Ngoyo, lui aussi, a remercié TotalEnergies EP Congo et ses partenaires pour leur contribution exceptionnelle, leur expertise et leurs attributions positives qui permettront aux jeunes de se développer et de renforcer les compétences, tout en renforçant leurs capacités d'innovation et l'esprit d'entreprise.

Les 12 jeunes de Djeno ont reçu leurs diplômes de fin de formation qui leur permettra de postuler dans les différentes sociétés et sur le marché du travail.

Et des diplômes d'encouragement ont été remis aux formateurs pour leur implication au cours de cette formation.

Pour Ngolo Lenvo Sephora, apprenante en mécanique générale: *«La formation était difficile au début. En tant que femme dans la mécanique, ça m'a pris du temps pour m'adapter. Au début, je me sentais inférieure par rapport aux autres. Finalement, je me suis mise au pas et tout s'est bien passé. Et j'ai reçu ma formation avec mention très bien. Je suis très fière de moi. J'invite les jeunes filles à ne pas se focaliser seulement dans les métiers comme le secrétariat, mais à se former aussi aux métiers de l'industrie».*